

LA REVUE COMMERCIALE

REVUE DES MARCHÉS DE LA FINANCE
DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

La Caisse d'Economie de
Notre-Dame 20 avril 4
21 rue St-Jean

VOL. I.—No. 6

QUÉBEC, VENDREDI, 25 MAI

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, *Rédacteur-en-chef.*

EMILE LASALLE, *Propriétaire-Editeur*

Tous les marchands

désireux de vendre une
marchandise v'ant plus
que son prix, garderont
certainement nos

Chaussures en stock.

LECLERC & FILS

MANUFACTURIERS DE

**CHAUSSURES
QUEBEC.**

Grains et Graines de Semence

MIL canadien et américain, TREFLE blanc, rouge et albe, PLATRE à terre, LENTILLE, etc., etc., FARINES de toutes sortes.

— AUST —
1000 sacs de SEL de Liverpool attendus vers le milieu de mai prochain; premier arrivage de la saison.
Correspondance sollicitée.

A. Laroche

156-158, rue ST-PAUL, QUEBEC

FARINES et GRAINS

En gros

CHEZ

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

GEO. TANGUAY

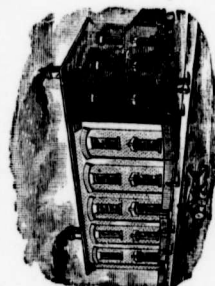
MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson, Huile, etc.

QUEBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

**CHAUSSURES
ET CLAQUES
EN GROS
75-77 RUE DALHOUSIE
QUEBEC**



**CAMPBELL
&
BRODIE**

**LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE**

vient de déménager ses bureaux et
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-
MAN, MASON & RISCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses,

Coffres de Sureté,

Etc., Etc.

**En route pour
Québec**

Une cargaison de Sucre et Mélasse des
Barbades attendue prochainement.

Aussi: Thé, Cafés, Vins, Liqueurs,
Etc., Etc.

Naz. Turcotte & Cie

64-66-68 rue Dalhousie, Québec

CANADA SUSPENDER Co.

Manufacture de

BRETELLES, ETC.,

31 et 33, rue Sault-au-
Matelot, Québec

Demandez nos prix, ou deman-
dez à nos agents voyageurs de
vous faire visite.

Mentionnez la *Revue Commerciale*.

F. KIROUAC & FILS

FARINES

Grains et Provisions

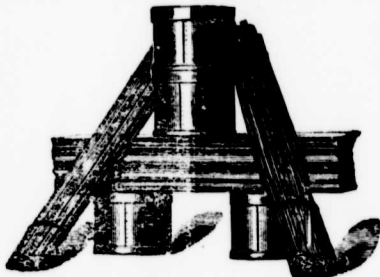
En gros seulement

QUEBEC

N. F. BEDARD

34 RUE DES ENFANTS-TROUVES

MONTREAL



AGENT

pour la célèbre *caustre à lait Empire State*, les *presses et mangles à fromage* de W. W. Chown & Co, Belleville, Ont., et les *Moulins à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufacturés par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neibergall & Co, de Staples, Ont.

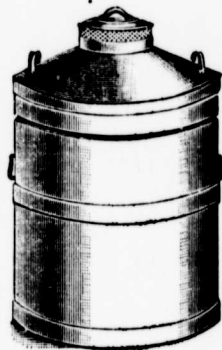
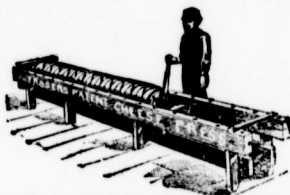
Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète, avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bouilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couleur à beurre et à fromage, Extrait de Presse, Parchemins, Scuteboards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

MARCHAND DE FROMAGE

A COMMISSION

et Négociant en toutes sortes de Fournitures pour

FROMAGERIES et BEURRERIES



N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

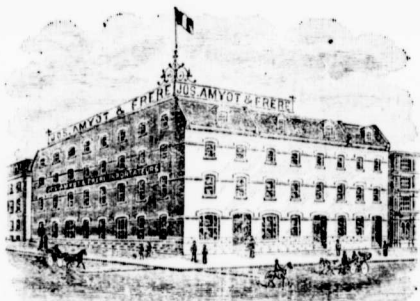
JOS AMYOT & FRERE

Nouvelles générales

Importateurs de Nouveautés Eu opéennes, Americaines et Canadiennes

Bimbloteries

En gros seulement



En gros seulement

Bimbloteries

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice articles du Japon et de la Chine.

45 rue D'ALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

MELASSE BARBADES

Qualité Supérieure !

Tonnes — Barriques — Quarts

Au plus bas prix du marché !

LANCLOIS & PARADIS
QUEBEC.

T. GELLEY

E. GUAY

GELLEY & GUAY

BIENVILLE, Lévis

Manufacturiers de

CIGARES

Fumez les célèbres cigares

Le Chevalier, la Galeté, le Verdi
et le Carnaval

La compagnie manufacturière Eddy, vient de convertir deux de ses scieries en fabrique de papier et sacs à papier. Elle va aussi ériger une fabrique de sœurs.

Il y a une trentaine de maisons en voie de construction en ce moment à Saint-Hyacinthe. On ne peut en dire autant à Québec.

La gelée a détruit la semaine dernière toute la récolte des fraises hâtives et fort compromis celle des pommes et des poires dans le district de Niagara, Ontario.

Depuis le 1er mai plus d'une quarantaine de familles canadienne française se sont inscrites sur les registres de la douane à Saint-Jean d'Iberville comme revenant au Canada.

Il existe à Brampton Falls une fabrique de cigares qui est en pleine activité. M. N. T. Turgeon en est le propriétaire. Dernièrement il demandait par la voie des journaux une cinquantaine de cigariers.

Les députés qui font partie du comité d'émigration et colonisation à Ottawa ont unanimement recommandé au gouvernement d'accorder une subvention au projet Bender relatif à la construction d'abattoirs et de réfrigérateurs à Lévis pour l'exportation des viandes de boucherie, des œufs, du poisson frais, etc.

J.A. Langlais & Fils

LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.

Une visite est sollicitée.

123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

Voici seulement

LA MOITIE DU PORTRAIT

— MAIS NOUS FAISONS LE —

PORTRAIT EN ENTIER

— POUR —

Moins de la moitié du prix !

Portraits au crayon faits sur commande en 24 heures, valant \$12, pour \$4, garantis, y compris le cadre. Aussi, fines PEINTURES A L'huile, valant \$25, pour \$15, garanties, cadre de 7 pouces compris. Aussi, fins PASTELS, valant \$25, pour \$10 seulement, garantis, cadre de 7 pouces compris.

Nous ne cherchons point à duper le public au moyen de tickets de 50 cents. Rien de frauduleux. Pas d'attrape nigando à 99 cents, ni de peintures à \$1.49 pour forcer les gens à acheter des cadres. Nous vendons à \$1.00 les cadres que d'autres compagnies vendent \$2.50 ; ceux de \$4, nous les vendons à \$2. Donnez commande tout de suite et profitez de notre grande réduction de prix.

ON NE DEMANDE PAS UN SOU D'AVANCE

E. LASSONDE, 9 rue St-Jean

GRATIS — Photographies prises pour rien d'ici à quinze jours

ETABLIE EN 1870

LAPORTE, MARTIN & CIE

NEGOCIANTS EN GROS

D'ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS

Commissionnaires en Provisions

2548 RUE N-DAME, COIN DES SEIGNEURS, MONTREAL

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT

De LONDON, ONT.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif

Recommandé par les commissaires et les médecins dans toutes les parties du Canada.

Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

Neuf Médailles et onze diplômes obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont fait spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.



N. Y. MONTREUIL

Seul agent 277, 279 RUE ST-PAUL, QUEBEC

Telephone 545.

Il y aurait en ce moment en pacage ou à l'étable au Canada 70,000 têtes de bétail qui ne peuvent être exportées, par suite de l'embargo mis par le gouvernement anglais sur le bétail canadien.

M. Edouard Patry vient d'abattre à Ham Nord une épulette qui mesure 42 pouces sur la couche, le 6e billot de douze pieds, porte 10 pouces au petit bout et la longueur totale de l'arbre est de 128 pieds. On a tiré au delà de 3,000 pieds de bois.

Un anglais, en arrivant à Paris mardi dernier par le train rapide de Calais, a constaté que, pendant qu'il sommeillait, on lui avait escamoté un petit sac qui contenait des diamants pour une valeur de £1,000.

On va construire une ligne de tramway électrique entre Saint Louis, Missouri et Chicago, distance de 250 milles. Le trajet se fera, dit on, en deux heures et demie, soit 100 milles à l'heure.

Les recettes totales du Patinoir de Québec en 1893-94 ont été de \$3,782.17. C'est le meilleur bilan que le Patinoir ait encore montré depuis son existence.

L'excédant du revenu sur la dépense a été de \$1,531.61 ; là-dessus on a payé \$765.69 en intérêt sur la dette et \$765.92 de dettes en souffrance.

On est forcé d'abandonner le projet du creusement des canaux du Saint-Laurent, vu qu'il en coûterait une somme de cent cinquante à cent-soixante millions de piastres. On a calculé que les bénéfices possibles que l'on retirerait de cette amélioration ne paieraient jamais la centième partie de l'intérêt du capital dépensé.

Une députation de 100 industriels, commerçants, banquiers, d'Ontario, a eu, la semaine dernière, à Ottawa, avec les ministres, une entrevue pour demander de l'aide pour le creusement d'un canal de deux cents milles de long reliant le lac Simcoe au lac Ontario, passant par Peterborough et aboutissant à Belleville. Sir John Thompson et Thom. Haggart ont promis de s'occuper de la chose.

Il y a eu à la fin de la semaine dernière sur le Saint-Laurent, à 25 milles de Moisie, une saisie de 36 barils de whisky, de 42 caisses de liqueurs de toutes sortes, à bord d'une goëlette. C'est le *Constance*, croiseur fédéral, qui a opéré la saisie et amené la goëlette à Québec. Le nom de la goëlette est *Steadfast*, capt. Ph. Blouin, jaugeant 10 tonneaux.

La valeur de la cargaison de whisky et brandy saisie est portée à \$7,000.

Isaac Pitman, l'inventeur du système Pitman de sténographie, vient d'être fait chevalier par la reine. Pitman est né à Trowbridge, comté de Wilts, en Angleterre, le 4 janvier 1813. A l'âge de 12 ans il fut forcé de quitter l'école pour entrer comme commis dans une fabrique de draps. Son premier traité de sténographie parut en 1837.

HENRY A. BEDARD**COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR**

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, donateurs ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :
125 Rue St-Pierre
QUEBEC.**Charles E. Roy**

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

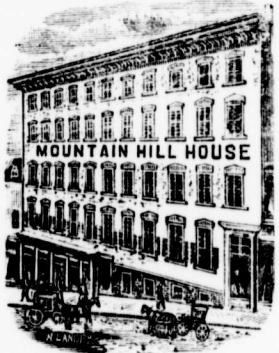
413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ.—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Pen-tang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harmais, Veau Français S. U., Lyon, Bois & Fils, et M. M. et D. Kid Élastique.

— AUSEI —

Jolies chaussures.
Un assortiment d'Épaveignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

MOUNTAIN HILL HOUSE**94 à 98, Rue de la Montagne**
QUEBEC.**E. DION & Cie** - - - Prop.
JON. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait leur maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL

MARCHAND DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.**Rue des Commissaires et**
220 rue St-Paul, MONTREAL

TELEPHONE 1000

J. - B. ROBITAILLE**Manufacturier de Chaussures****56 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH**

QUEBEC

Ouvrage fait à la main seulement.**CAUVREAU, PELLETIER & CIE**

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines**RUE ST-PIERRE, Quebec****A. S. GARNEAU**

A.B., LL.B.,

— AVOCAT —

PERCÉ, Gaspé**Z. RENAUD**

AVOCAT

15 Rue S-Jacques

MONTREAL

Le *Truth* et la *Lancet* de Londres viennent de publier des articles violents contre l'administration du canal de Manchester. Ils disent qu'il vaut pas mieux qu'un égout ouvert. L'eau du canal est, paraît-il, tellement sale et corrompue, qu'il y a danger immédiat pour les gens qui habitent dans le voisinage. Les égouts de plusieurs villes sur le parcours s'y déversent. La reine a été forcée d'abandonner un voyage qu'elle se proposait de faire de Ham à Manchester.

Powderly, le grand maître des chevaliers du travail est tombé en disgrâce. Le conseil exécutif général de l'association vient de l'expulser ainsi que A. W. Wright, de Toronto, et P. H. Quinn, de Providence, deux des partisans déclarés de Powderly.

Cette mesure extrême ne sera pas sans avoir un effet grave sur la confrérie, du moins au Canada.

Choses et autres

L'éclairage électrique du canal de la mer du nord.—L'éclairage du canal de la mer du nord à la Baltique sera entièrement fait à la lumière électrique. D'après les projets qui ont été publiés par la commission impériale, on doit installer sur le fond des deux rives, de 250 en 250 mètres ou de 750 en 750 pieds anglais sur des poteaux de 4 mètres (12 pieds) de hauteur, des groupes de 25 lampes à incandescence. Le nombre de poteaux devront être d'environ 1,000. On voit qu'il s'agit d'une installation comportant environ 25,000 lampes à

incandescence. Chaque échuse sera en outre éclairée à l'aide de 12 lampes à arc et on emploiera aussi des lampes électriques pour les signaux. A la traversée des lacs, on a prévu l'installation de bouées munies de lampes à l'huile. Cette importante installation que nous signalons la *Revue industrielle*, doit être mise en service le 1er avril 1895. Les machines seront placées dans des bâtiments construits à Hotelnau et à Brunstüttel, où elles prendront leur vapenr sur les chaudières qui alimentent des moteurs.

Le pétrole à Sumatra.—L'exploitation des gisements de pétrole découverts, il y a quelques années, dans l'île de Sumatra, a pris récemment un très grand développement; la production pendant les douze mois de l'année 1893 a été de quinze à vingt mille caisses par mois. Ces gisements sont situés dans la province de Lanhat, dans la partie nord de l'île de Sumatra et le long des côtes du détroit de Malacca. Des concessions ont été octroyées par le gouvernement, des Indes Néerlandaises à des capitalistes néerlandais et anglais; mais, jusqu'à présent, les Néerlandais seuls ont commencé à en tirer parti; la production va en augmentant. L'étendue des terrains concédés n'est pas moindre de 828 kilomètres carrés ou 207 lieues carrées et les experts ont déclaré que toute cette partie de l'île était très riche en pétrole. Les puits se trouvant à peu de distance de la côte, les frais de transport et d'embarquement seront faibles, et, comme la qualité de ce pétrole est tout à fait supérieure, il pourra en résulter ici peu à une concurrence sérieuse pour les pétroles russes et américains. Si l'on considère encore que cette partie de la côte de Sumatra possède un port profond et bien abrité, on se rendra compte de l'importance exceptionnelle qu'est appelée à prendre l'exploitation des gisements de pétrole de l'île de Sumatra.

Influences perturbatrices des tramways électriques.—M. O. E. Meyer, à Breslau, et M. Dorn, à Halle, ont remarqué que les tramways électriques créent des perturbations assez considérables dans les instruments de mesure magnétiques. Le retour du courant par les rails donne lieu à des dérivations qui atteignent l'intérieur des maisons en suivant les conduites d'eau et de gaz. En outre, le passage de chaque voiture donne lieu à des troubles passagers, mais gênants. Dorénavant, on devra effectuer les travaux délicats de nuit. Avec la multiplication des lignes électriques, on sera également obligé de déplacer les observations magnétiques et de les établir en dehors des villes.—*La Nature*.

LA REVUE COMMERCIALE

QUÉBEC, VENDREDI, 25 MAI 1894.

ABONNEMENT A

"LA REVUE COMMERCIALE"

Par année..... \$1.50
 Pour 6 mois..... 0.75

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
 Les avis de discontinuation d'abonnement, de même des avis de changement d'adresse, ne valent que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Les chambres de commerce

Les chambres de commerce sont des institutions dont la nécessité s'impose à tout centre tant soit peu important d'affaires. Ce sont des créations qui surgissent spontanément, du milieu des gens de négoce et de finances. Le besoin de se concerter pour discuter les intérêts du commerce et d'aviser les gouvernements a amené financiers et négociants à se grouper à former des associations et à leur obtenir des lettres-patentes, afin de faire reconnaître leur existence officiellement par l'autorité, et de leur donner par là toute la somme d'influence possible.

Ces associations sont les interprètes naturels et directs du commerce et de l'industrie dans un centre. Les gouvernements les consultent et les écoutent; de plus, ils leur accordent certains pouvoirs et privilèges administratifs dans les localités où elles se trouvent. Sur la recommandation des chambres de commerce, les gouvernements nomment certains officiers publics; les chambres ne font ces recommandations qu'après avoir bien établi, par des examens, la compétence des candidats à telle ou telle charge. Elles ont un représentant en permanence dans les commissions des havres; ce représentant au Canada est élu pour un terme de trois ans.

A Londres, le président de la chambre de commerce est *ex officio* membre du parlement.

En Europe, ces institutions jouissent d'une haute considération et d'une grande influence; de plus, elles sont installées presque toujours dans de somptueux édifices. C'est un grand honneur pour un homme de parvenir à la position de président et de secrétaire d'une de ces corporations. La charge de président est honorifique et non rétribuée; celle du secrétaire est honorifique et comporte des émoluments considérables, avec une non moindre somme de travail et de responsabilité.

Dans le vieux monde, les hommes d'affaires, dans le petit comme le grand commerce, dans la petite comme la grande in-

dustrie dans la haute comme la modeste finance, font partie de ces institutions; pour eux c'est une obligation, un devoir et dans leur intérêt personnel, et dans l'intérêt public.

Il serait à souhaiter que dans tous les centres canadiens de commerce, et notamment à Québec, on fût animé du même esprit, on comprit dans une égale mesure le rôle important et nécessaire d'une chambre de commerce.

Il n'est pas un marchand ou un industriel d'une certaine position qui ne devrait pas se faire un devoir d'être membre de semblable corporation. Il ne devrait jamais arriver à quelqu'un en faisant partie, de donner sa démission, excepté pour des raisons de force majeure: ruine complète, décès ou changement de domicile dans une autre ville.

Nous avons déjà entendu des gens motiver leur retraite d'une chambre de la façon la plus extraordinaire: je ne puis pas suivre les séances de la chambre, disait l'un. Ça me n'est pas utile dans mon commerce, observait l'autre.

Nous répondrons au premier que, dans toute chambre de commerce, il y a un conseil exécutif qui lui, assume toute la besogne, et tient périodiquement les membres au courant de ses travaux. Son assiduité aux assemblées générales périodiques n'est pas d'une nécessité rigoureuse; s'il peut s'y trouver, tant mieux; s'il ne le peut pas, il doit savoir que tout de même ceux qu'il a chargés de la besogne active, ont essayé de s'acquitter de leurs obligations dans toute la mesure de leur capacité et de leur expérience. Il ne peut que se féliciter de voir que certaines gens se trouvent en mesure de faire le travail qu'il désirerait lui-même exécuter.

Au second, nous dirons ceci: les chambres de commerce n'ont pas mission de s'occuper du développement d'une branche particulière de commerce ou d'industrie, mais bien de sauvegarder les intérêts généraux de la finance, du trafic et de l'industrie d'une localité, de faire valoir toutes les ressources matérielles, les avantages naturels de cette même localité et de son district. Il est des questions qui touchent à toutes les branches de trafic: questions de frets, de navigation, de faillites, de tarif douanier, etc. S'il arrive à la chambre d'obtenir une réduction de prix de transport, une classification plus avantageuse de certaines marchandises au point de vue du fret, une clause améliorant notablement la liquidation des biens de faillite, un abaissement du tarif douanier sur certains articles, ou un droit protecteur en faveur de certains autres, des améliorations dans la navigation océanique ou fluviale, toutes les branches de commerce et d'industrie

sont appelées à en bénéficier; en une seule fois, le membre de la chambre qui ne peut assister régulièrement aux séances ou prétend que la chambre de commerce ne lui est d'aucune utilité dans son exploitation à lui, se rattrape au centuple de dix ans de souscription et d'attitude forcément passive comme membre de l'association. La souscription seule représente donc un excellent placement en ce qu'elle a permis, avec d'autres, à un groupe d'hommes de se réunir, de se concerter, d'étudier une question économique, de tenter les démarches nécessaires pour la faire traiter et régler de la manière la plus avantageuse pour le pays ou la localité, et de solder les frais incontrôlables qu'entraînent toujours pareil travail et pareille organisation. Il a donc joué un rôle très utile dans l'affaire; il peut justement réclamer sa part de travail et d'influence dans le résultat final. Son intervention n'a pas été directe, c'est vrai, mais elle a facilité à d'autres les moyens d'arriver au but.

Le marchand qui est membre d'une chambre de commerce doit voir clairement que, quel qu'effacé que soit son rôle dans l'association, ce rôle n'en a pas moins une portée beaucoup plus grande qu'il ne l'imagine. S'il ne peut payer de sa personne dans les délibérations et les décisions de l'institution, il lui fournit l'indispensable, le nerf de la guerre.

Encore une fois, les chambres de commerce sont des institutions tellement nécessaires, que si elles n'existaient pas, il faudrait les inventer, ou leur trouver au moins un équivalent.

Toutes les questions économiques viennent devant cette sorte d'aréopage; elles y sont étudiées, analysées par le menu détail, au point de vue strict des affaires, c'est-à-dire de leur rapport en bénéfices; il se trouve là toujours des gens pour discuter l'une, faire valoir l'autre, avec toute l'autorité que donnent de longues années d'expérience.

Si l'on pouvait un bon jour à Québec se mettre en mesure de comprendre la haute portée de pareille institution, la valeur et la multiplicité des services qu'elle peut rendre et rend effectivement, l'influence vraie qu'elle exerce sur les progrès d'un centre, on n'hésiterait pas un seul instant à seconder ses efforts de toutes façons, et la chambre de commerce de Québec, au lieu de compter 250 membres dans son sein, en compterait six cents; cela décuplerait ses moyens d'action, et l'on pourrait en même temps inscrire au crédit des financiers, marchands et industriels de notre ville un acte aussi judicieux que patriotique, un brevet de véritable esprit public.

LA COMMISSION DU HAVRE

Le gouvernement fédéral possède dans le port de Québec des propriétés pour une valeur de plusieurs centaines de mille piastres.

Ces propriétés se présentent aux regards du visiteur sous la forme de quais et jetées considérables, de grands bassins.

Une commission en a l'administration, à titre de fidéjussur.

Jusqu'à présent, ces grandes constructions, destinées à faciliter le trafic, n'ont pas été exploitées dans même une partie de leur mesure, et le capital que le gouvernement fédéral y a placé est, à peu près, un capital dormant.

La Commission, dans ses travaux, n'a guère dépassé la limite de l'économie interne de l'exploitation. Est-ce apathie? Est-ce manque d'esprit d'entreprise? Est-ce que le contrôle politique du gouvernement central diminuerait ses moyens d'action, nuirait à l'indépendance qu'elle devrait avoir, neutraliserait tout esprit d'entreprise chez elle, enchaînerait le bon vouloir de ses membres? Remarquons bien que nous ne faisons pas là autre chose que des points d'interrogation et que nous désirons seulement savoir.

Nous désirons savoir comment il se fait que toute cette vaste propriété ne soit pas encore sur la voie d'une exploitation sérieuse, et que son rapport ne soit pas de nature à donner tout un monde d'espérances au négociant.

Nos grandes constructions du havre offrent des facilités de première classe au commerce d'exploitation, en tout temps et surtout à bonne heure au printemps, et à l'époque de la dernière saison.

Depuis près de deux ans, un élévateur et des entrepôts ont surgi sur la jetée Louise.

Est-ce que ces faits sont suffisamment connus en dehors de Québec? S'ils ne le sont pas, ne serait-il pas opportun de prendre les moyens nécessaires pour les faire savoir, pour les tenir constamment sous les yeux des grands exportateurs de l'Ouest?

L'un des moyens efficaces d'atteindre ce but n'est-il pas l'annonce?

L'annonce, elle, ne consiste pas seulement dans une circulaire ou dans un carré de tant de lignes dans un journal; elle revêt aussi d'autres formes. Par exemple, la maison de commerce qui dépêche un commis-voyageur, un agent dans les différents centres du pays, pour placer sa marchandise ne fait-elle pas l'annonce? Cet agent est tout simplement une circulaire vivante qui vulgarise et popularise les produits et les avantages offerts par la maison qu'il représente.

Pourquoi donc la Commission du havre de Québec ne choisirait-elle pas un homme d'affaires d'expérience, au courant du trafic, des frets, des avantages du port de Québec à tous les points de vue, et ne l'enverrait-elle pas dans tous les centres de l'Ouest avec mission de faire de la propagande et d'obtenir toute la clientèle possible au port de Québec, diriger sur nos élévateurs et entrepôts des cargaisons de grains et de farine qui feraient que, toutes choses égales d'ailleurs, notre port serait visité par foule de navires en quête de cargaisons.

Nous ne sommes plus au temps où le marchand attendait tranquillement la clientèle chez lui. La concurrence à pris des proportions telles, que l'annonce et la propagande sont devenues des facteurs indispensables dans le monde des affaires. Si nous ne nous occupons pas de faire une propagande active au bénéfice du port de Québec, qui va s'en occuper?

Voilà pourquoi, nous prenons la liberté de suggérer à la Commission du havre de déléguer ou de se faire autoriser à déléguer dans tous les centres de l'Ouest canadien et de l'Ouest américain, un agent d'affaires, un homme entendu, habile, intelligent et largement rémunéré.

HONORAIRES DES REGISTREURS

La *Gazette de Québec* publiait il y a quelque temps un tableau du revenu et de la dépense des divers bureaux d'enregistrement de la province pour l'année dernière. Nous en extrayons quelques données.

La division d'enregistrement d'Hoche-laga et Jacques-Cartier a perçu \$18,160,90 honoraires; frais de bureau, \$1,958,51.

La division d'enregistrement de Mont-real est à perçu \$9,729,51 d'honoraires; frais de bureau, \$1,208,60.

La division d'enregistrement de Mont-real ouest a perçu \$8,663,37 d'honoraires; frais de bureau, \$2,918,26.

De sorte que ces trois divisions ont en tout d'honoraires d'enregistrement et de frais de bureau comme suit: honoraires, \$36,623,78; frais de bureau, \$12,115,37.

Le bilan de la division d'enregistrement de Québec est: honoraires \$6,597,91; frais de bureau, \$3,459,33.

Les divisions d'enregistrement qui ont eu des recettes variant entre deux et trois mille piastres sont les suivantes:

	Honoraires	Frais de bureau
Arthabaska	\$2,500,31	600,00
Bagot	2,613,35	158,33
Beauce	2,745,00	790,00

Chambly	2,202,74	122,54
Champlain	2,271,85	262,38
Drummond	2,154,30	381,59
Lévis	2,809,20	995,00
Mégantie	2,156,85	1169,13
Nicolet	2,857,74	838,75
Ottawa	2,690,10	672,00
Terrebonne	2,181,61	450,00
Yamaska	2,229,00	445,00

Les divisions d'Argenteuil de Beauharnois, de Bellechasse, de Berthier, de Brome, de Coaticook, de Compton, des Deux-Montagnes, de Dorchester, de Huntingdon, d'Urberville, de Joliette, de Kamouraska, de Laprairie, de l'Assomption, de Laval, de Lotbinière, de Missisquoi, de Montcalm, de Napierville, de Portneuf, de Richelieu, de Richmond, de Rimouski (No. 2), de Rouville, de Sherbrooke, de Soulanges, de Saint-Hyacinthe, de Témiscouata, des Trois-Rivières, de Vaudreuil, et de Verchères ont donné plus de mille piastres et moins de deux mille piastres d'honoraires.

Les autres ont en des bilans de recettes inférieurs à mille piastres.

Le rapport le plus modeste, est celui de la division de Sainte-Anne des Monts; honoraires, \$151,75; frais de bureau, \$1580.

Dans cette nomenclature d'honoraires on n'est pas sans remarquer un écartement assez notable entre le maximum et le minimum des honoraires des registrateurs. La base est cependant assez juste; les honoraires de ces officiers sont en raison proportionnelle de l'enregistrement documentaire, c'est-à-dire du nombre de documents, créances hypothécaires, mutations de propriété, contrats de toute nature etc., portés aux registres. Naturellement les honoraires augmentent ou baissent suivant les localités et la somme d'affaires qui s'y transigent. Il doit donc se produire en certains cas de notables différences entre les revenus des bureaux, et voilà le point où quelques objections ont surgi. On a trouvé les recettes de quelques registrateurs trop cossues, et l'on s'est demandé s'il ne vaudrait pas mieux pour le gouvernement de mettre ces officiers à salaires et faire tomber les recettes dans la caisse publique. La question est discutable; mais si l'on ramène les salaires à une juste moyenne, il faudra réduire les uns et remonter les autres, tout en débaussant les épaules des registrateurs d'une partie des graves responsabilités qui leur incombent aujourd'hui; car enfin, si l'on diminuait le revenu de ces officiers, il ne serait pas juste de les exposer à voir leur salaire courté de temps à autre par une erreur parfois incontrôlable. Mais alors en diminuant les responsabilités, ne s'exposerait-on pas aussi à diminuer l'efficacité du service? La raison que certains re-

gratateurs se font des revenus assez rondet est-elle suffisante pour motiver un changement aussi grave!

Si nous traitons cette question, c'est parce que déjà on l'a soulevée publiquement, et qu'en ce moment, dans la province d'Ontario, il y a une commission dite *commission on fees* qui siège et travaille à faire une sorte de dossier d'opinions émises par des gens ayant certaine autorité dans l'économie administrative. Cette commission qui siégeait à Kingston la semaine dernière, s'est transportée depuis à Belleville et dans d'autres centres de la province voisine.

Nous croyons utile de faire connaître quelques-unes des opinions qu'elle a obtenues à Kingston.

Un M. Adam Shortt, professeur d'économie politique, a déclaré que, dans son opinion, les registrateurs, les shérifs, les greffiers de la paix doivent être nommés comme ils le sont aujourd'hui; que les officiers des Cours Supérieures devraient être nommés par les juges des Cours Supérieures, et les greffiers et huissiers des cours de district par les juges de comtés; que tous les officiers devraient être à salaire; que les honoraires de justice devraient tomber dans le revenu général de la province.

M. John Herald, maire de Kingston, a émis l'opinion que tous ces officiers dont les responsabilités et obligations ne dépassent pas les limites d'une municipalité, les registrateurs, les greffiers de cour, les huissiers et même les shérifs devraient être nommés par les municipalités et mis à salaire ou bien payés au moyen d'honoraires.

M. N. John Nicolle, tout en se rangeant à cette avis, a dit qu'il voudrait mieux payer ces officiers au moyen d'un pourcentage pris sur les honoraires.

M. Nathaniel Dupuis, professeur de mathématiques à l'Université Queen, s'est prononcé contre l'élection des officiers publics par le peuple. Il préfère, lui, les nominations faites par le gouvernement et le système du salaire au lieu d'honoraires.

M. J. B. Walkem, avocat et échevin, voudrait que les registrateurs fussent nommés et payés par les municipalités, mais soumis au contrôle du gouvernement.

L'un de ses frères s'est exprimé de même façon.

Le Dr. Grant, mieux connu sous le nom de principal Grant, a fait un exposé de principes en fait d'administration. Pour lui d'abord, le gouvernement ne devrait pas avoir à exercer de patronage. Nous comprenons la chose, en principe; mais dans la pratique, c'est autre histoire; le patronage forme une partie essentielle de l'influence d'un gouvernement, et sous

le régime constitutionnel, il est difficile de mettre le patronage de côté. La décentralisation des pouvoirs publics est, suivant le principal Grant, avantageuse à l'intérêt public. L'administration de la justice devait être environnée de tout le prestige possible, et voilà pourquoi les officiers de justice devraient être nommés par les juges et responsables à eux directement dans tous les cas. Si l'on juge désirable de donner une rétribution à ces officiers, cette rétribution devrait se faire sous forme de salaire et non d'honoraires, suivant l'importance des services rendus. Quant aux honoraires, ils font naturellement partie du revenu public. Les emplois publics ne devraient pas être remplis par d'autres que par les titulaires, excepté dans des circonstances tout particulières. Le gouvernement devrait se réserver un droit de contrôle dans l'intérêt du service et de l'uniformité de procédure. Les commissaires de licences ne devraient être nommés ni par le gouvernement provincial ni par le conseil municipal; il vaudrait infiniment mieux qu'ils fussent choisis comme autrefois, par le magistrat de police, le juge de comté et le maire, qui tous trois représentent les intérêts publics dans ce qu'ils ont de plus immédiat et de plus urgent. Dans les comtés, ce sont les préfets qui devraient être chargés de faire ces nominations, ou bien le juge de comté, le représentant de la Couronne ou un délégué du conseil de comté. Si ce système ne fonctionnait pas d'une façon satisfaisante, alors il vaudrait mieux s'en remettre au verdict populaire. Les officiers locaux des Cours Supérieures devraient être choisis par les cours elles-mêmes. Le substitut du gouverneur général devrait être nommé par le procureur-général lui-même. Les greffiers des cours de district et les huissiers devraient être choisis par les juges de comtés ou les conseils municipaux. Les registrateurs devraient être des officiers nommés par les municipalités. Seulement, pour commencer, il faudrait ne tenter cette expérience que dans les villes.

Quant aux shérifs, ce sont les gouvernements provinciaux qui devraient les choisir et les nommer à raison de leurs attributs spéciaux, et, à l'occasion le gouvernement fédéral devrait pouvoir mettre les services des shérifs en réquisition.

En dehors de tout cela, les municipalités devraient être en état de fournir au gouvernement une liste des candidats éligibles à telle ou telle charge publique. Telle est à grands traits la somme des opinions émises à Kingston; elles doivent dans une bonne mesure donner la note dominante du sentiment dans Ontario. Il s'en dégage jusqu'à présent un fait: c'est que dans la province voisine,

l'opinion est plutôt favorable au système du salaire que des honoraires.

Nous n'avons pas pour le moment à exprimer d'opinion; car la question offre bien des aspects sérieux et demande une discussion beaucoup plus étendue et plus complète. L'enquête que la commission ontarienne aidera dans une bonne mesure à fixer l'opinion sur cette question d'économie administrative.

CHAMBRE DE COMMERCE

Le conseil de la chambre de commerce de Québec a siégé mardi dernier.

En l'absence de M. Thos. Brodie, président, retenu chez lui par la maladie, M. E. B. Garneau, vice président, a présidé la séance.

Étaient présents: MM. R. Turner, E. Dupré, G. Tanguay, V. Châteauevert, E. N. Berlinguet, Jos. Winfield et N. Garneau.

Le secrétaire a déposé sur le bureau de la chambre le rapport de la Commission du Havre de Québec pour 1893.

M. P. O. Turgeon, inspecteur de cuir à Québec, a écrit à la chambre pour lui demander la nomination d'un assistant à cause du surcroît de besogne de son bureau. Référé au bureau des examinateurs du cuir.

Le conseil a recommandé au gouvernement fédéral de ne pas augmenter les droits sur le lard en barils, parce qu'autrement cette augmentation retomberait lourdement sur les consommateurs pauvres et gênerait beaucoup les propriétaires de chantiers de bois qui approvisionnent surtout leurs chantiers avec du gros lard.

Le conseil a adressé à l'hon. M. Haggart, ministre des chemins de fer et canaux, une requête à l'appui de la demande que lui a faite la compagnie du chemin de fer du Grand Nord d'une subvention pour 110 milles de chemin, moins 23 milles déjà subventionnés, et d'une autre subvention de 15 pour cent du coût des ponts de l'Ottawa et du Saint-Maurice.

Ces 110 milles de voie ferrée construits, nous aurons le "Québec et Parry Sound."

Le chemin de fer de Québec et Parry Sound

Le Conseil de la Chambre de commerce de Québec a adressé, mardi dernier, la lettre suivante à l'hon. J. Haggart, ministre des chemins de fer:

Bureau de la Chambre de Commerce,
QUÉBEC, 22 mai 1894.

A l'hon. JOHN HAGGART,

Ministre des chemins de fer et canaux,
Ottawa.

Monsieur,

Le Conseil de la Chambre de commerce de Québec me prie de vouloir bien attirer votre attention et celle de vos collègues

sur l'importance du chemin de fer du Grand Nord, au point de vue commercial et militaire. On est en ce moment à construire ce chemin dans l'intérieur de la province de Québec, pour le relier au "Canada Atlantique," à Hawkesbury, en formant ainsi toute une nouvelle grande voie ferrée de 550 milles de longueur, à partir du port de Québec à eau profonde, jusqu'au port de Parry Sound, à eau profonde, sur le lac Huron.

La voie projetée raccourcira d'environ 800 milles la distance entre Duluth et Liverpool, et donnera à des ports canadiens des facilités comme ils n'en ont ja mais eues, d'obtenir une part considérable du commerce d'exportation des Etats de l'Ouest et des grands lacs.

S'il se produisait une diversion de seulement un dixième de cet immense trafic, on estime que le commerce maritime du Saint-Laurent se trouverait du coup doublé.

A un point de vue militaire, cette nouvelle voie, traversant l'intérieur du pays, loin de la frontière, serait infiniment précieuse comme moyen supplémentaire de communication entre les provinces de l'est et celles de l'ouest du Canada.

En utilisant plusieurs tronçons de chemins de fer qui existent déjà, le projet est d'exécution facile; il ne s'agit que de construire 110 milles additionnels de chemin, dont une partie est déjà subventionnée par le parlement fédéral, pour le compléter.

En subventionnant la voie qui reste à faire, le gouvernement assure, pour une bagatelle, la construction, à travers les provinces d'Ontario et de Québec, d'une nouvelle grande voie ferrée qui devra apporter un trafic supplémentaire considérable de l'Ouest à son débouché naturel par le Saint-Laurent en été, et à Halifax et Saint-Jean en hiver, en même temps qu'un nouveau tributaire à l'intercolonial.

Le Conseil de la Chambre de commerce de Québec prend donc la liberté d'insister auprès du gouvernement sur l'importance et l'opportunité qu'il y a de voter en faveur de cette entreprise, la subvention que la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord a demandée.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. LEVASSEUR,
Secrétaire.

Viandes, volailles, produits de laiterie

COMMERCE D'EXPORTATION

Projet Bender-Bickerdike

Nous causions dans un numéro récent de la *Revue*, des embarras qu'en Angleterre on met sur la voie du commerce d'exportation du bétail. La raison de cette attitude de l'Angleterre est d'une évidence complète. Le bétail canadien fai-

sant une concurrence sérieuse aux élevages anglais, ceux-ci ont eu assez d'influence auprès du gouvernement pour commencer à mettre sur le bétail canadien un embargo que rien n'a encore pu justifier. Nous avons dérangé les affaires des éleveurs anglais, et ils nous rendent la politesse; ça n'est pas plus malin que cela.

Nous disions ceci: au lieu d'exporter le bétail vivant, exportez-le en carcasses.

Ce changement cependant nécessiterait l'organisation de toute une exploitation. Il faudrait des abattoirs aux ports les plus rapprochés de l'océan. Il faudrait aussi des navires à vapeur expressément aménagés pour le commerce d'exportation des viandes de boucherie; ces navires pourraient prendre non seulement des cargaisons de viandes, mais aussi d'œufs, de fruits, de légumes, de produits de laiterie et autres susceptibles de se détériorer promptement, mais qui, au moyen d'un système de réfrigérateurs, pourraient se transporter et arriver à l'autre bout du monde, aussi frais qu'au départ, comme l'expérience l'a déjà plus d'une fois démontré.

Le port de Québec offre maints endroits admirablement situés pour ce nouveau commerce, et nous voyons avec plaisir que déjà on a jeté les yeux sur notre port pour l'installation sur une grande échelle de ce nouveau commerce d'exportation. Si le projet Bender arrive à bonne fin, il est contestable qu'il donnera un essor marqué à l'élevage dans notre district, qu'il agrandira notre marché de peaux vertes et salées, et de cuir, qu'il activera la production horticole dans un rayon considérable autour de Québec, sans compter qu'il facilitera l'exportation des produits de même nature provenant d'autres provinces du Canada. S'il ne fallait que de l'énergie et de l'activité pour faire marcher une entreprise, certes celle dont M. Bender a pris l'initiative serait déjà entre depuis longtemps dans le domaine des faits accomplis. M. Bender n'est pas homme facile à décourager, et sa persévérance lui vaut aujourd'hui les sympathies de gens réfractaires à toutes considérations sentimentales à son endroit.

Lui et M. R. Bickerdike, grand importateur de bétail de Montréal, bien connu à Québec, se sont associés pour mener l'entreprise rondement. La demande de crédit qu'ils ont adressée à la ville consiste en une garantie d'un intérêt de 4 pour cent sur une somme de \$100,000, mais cela si le projet s'exécute; dans le cas contraire, la ville ne sera pas tenu à déboursier un fiard.

Comme le fait observer l'*Electeur*, on peut être sceptique, défiant même, se dire que M. Bender a déjà tenté ailleurs des

entreprises du même genre qui n'ont pas eu de résultats tout à fait satisfaisants; mais n'empêche que la proposition vaut la peine qu'on s'en occupe.

L'entreprise comporte avec elle une perspective presque assurée de succès, qui la place bien au dessus des considérations de personnalité.

— : 000 : —

L'EXPOSITION PROVINCIALE

On sait que le gouvernement de Québec a voté \$15,000 en faveur de l'exposition de Québec et que la corporation de la ville de Québec a souscrit \$10,000 pour le même objet.

Samedi, il y aura réunion du comité général de l'exposition pour recevoir le rapport du sous-comité nommé pour négocier les préliminaires de l'entreprise.

Le sous-comité s'est trouvé aux prises avec des difficultés incontrôlables, et tout en mettant toute la diligence possible dans ses démarches et ses pourparlers, n'a pu préparer son rapport final plus tôt.

Nous croyons que dès samedi commencera le travail de l'organisation de l'exposition elle-même, que les comités seront nommés et que l'on commencera à jeter les bases de l'installation de l'exposition.

Le nickel canadien

Les mines de nickel de Sudbury, au nord du lac Supérieur, attirent l'attention des capitalistes. On vient d'apprendre de Washington que le gouvernement américain a en vue d'ériger des hauts fourneaux pour fondre et traiter le minéral renfermant le nickel. Il est indubitable que l'intention du gouvernement américain est de devenir un client sérieux des mines du Canada qui paraissent être les plus riches mines connues. Avec la nouvelle nous en est arrivé une autre qui dit futures que les usines seraient installées dans l'état de New York, près de la frontière.

Il paraît cependant que jusqu'ici les méthodes suivies dans l'extraction du nickel n'étaient pas parfaites, et que, l'on perdait un des éléments constitutifs du minéral, fort précieux.

Le gouvernement américain voulant en avoir le cœur net, a envoyé en Allemagne un expert métallurgiste, avec mission d'étudier les méthodes employées dans ce pays là pour l'extraction des nickel. Les recherches de cet expert ont abouti à ceci: c'est que pour obtenir le nickel de la plus fine qualité, il est nécessaire qu'il soit extrait directement du minéral. Les résultats obtenus par l'extraction directe ont été tellement satisfaisants, que le gouver-

nement américain a fait de suite voter par le Congrès une somme de \$390,000 pour l'achat d'un terrain et l'installation de hauts fourneaux, d'usines, d'ateliers qui coûteront au bas mot un million de dollars.

Le gouvernement se propose d'utiliser largement le nickel dans le blindage des vaisseaux de guerre. Il ira plus loin même ; si nous en croyons nos renseignements, il emploiera le nickel dans les fortifications.

De là à introduire le nickel dans la fabrication de rails de chemins de fer, il n'y a pas une distance infranchissable.

Le nickel nous paraît en train de devenir le prochain substitut de l'acier Bessemer ; il est plus résistant et plus léger que celui-ci et à part cela il est susceptible d'un superbe poli.

Les mines de nickel de Sudbury sont donc à la veille d'entrer dans une période d'activité et de prospérité extraordinaires.

--- : 0 : ---

La situation financière aux Etats-Unis

Nous sommes témoins en ce moment d'un état d'affaires anormal aux Etats-Unis : d'un côté les masses de gens qui se mettent en grève, des masses d'autres qui demandent des secours et s'adressent aux législatures pour ramener, par statut, l'équilibre entre le travail et la solde, pendant que d'un autre côté il y a pléthore de produits agricoles et accumulation exagérée d'argent inactif dans foule de centres. Il y a entre ces deux situations, plus d'une occasion et d'un sujet de désordre et de grabuge. Les masses réduites au chômage montrent ça et là des signes d'impatience inquiétants ; au fond de ces masses un levain dangereux fermenté ; il est important que les économistes cherchent et trouvent le plus tôt possible un moyen de lever la soupape, car dans l'état où sont les esprits, il faut bien peu de chose pour déterminer une épouvantable explosion :

Les récentes manifestations des sans travail, ne doivent pas être traitées à la légère, malgré leur caractère excentrique. Ce sont les bouillonnements précurseurs d'une éruption volcanique.

On porte à un million le nombre de contribuables sans emploi aux Etats-Unis, et à 225,000 le nombre de gens en grève

--- : 0 : ---

Le professeur James Bryce vient d'être nommé président de la chambre de commerce de Londres, en remplacement de M. A. J. Mundella, qui vient de donner sa démission. Le baron Tweedmouth succède au professeur Bryce comme chancelier du duché de Lancaster.

Quelques chiffres touchant les Etats-Unis

La valeur des usines, machineries, des produits bruts et manufacturés aux Etats-Unis est estimée en bloc à 3 billions de dollars ; les produits ont vu une augmentation de plus de 60 pour cent depuis 1880 jusqu'à 1890. On porte la valeur des tramways à \$281,000,000.

L'or et l'argent en monnaie et en lingots sont estimés à \$1,158,774,948.

110,217,545 acres aux Etats-Unis ont produit en 1889, 3,518,816,904 minots de grains dont 51.41 pour cent de maïs, 23.95 pour cent de blé, 20.20 pour cent d'avoine, 2.29 pour cent d'orge, 1.55 pour cent de seigle, etc.

La première ligne télégraphique aux Etats-Unis, fut installée il y a cinquante ans entre Washington et Baltimore.

Depuis le commencement de l'année jusqu'à aujourd'hui le feu a causé des pertes pour \$12,500,000 aux Etats-Unis et au Canada, contre \$59,000,000 pendant la période correspondante en 1893.

Aux Etats-Unis, 1,745,725 associations de bâtisse et de prêts et placements ont des propriétés pour une valeur de plus de 450 millions de dollars ; près de la moitié des actionnaires de ces associations sont des femmes.

Durant les quatre premiers mois de 1894, 122 chemins de fer ont fait \$126,356,621 de recettes brutes, contre \$145,179,134 durant la période correspondante en 1893. Il faut se rappeler qu'en 1893 les recettes des chemins de fer ont été fortement activées par l'exposition. La récolte promet des recettes aussi fortes qu'en 1893, à moins que le bas prix des céréales n'amène une réduction dans les taux de fret. Pendant les premiers quatre mois de cette année, on a reçu à Chicago 58 millions de minots de grains contre 53 millions en 1893.

LA CIGARETTE

Il y a cigarette et cigarette, comme il y a fagots et fagots.

La cigarette dont l'enveloppe serait un papier fabriqué avec une délicate fibre végétale, constituerait une forme assez inoffensive de fumer le tabac. Mais le papier dont on se sert aujourd'hui dans la fabrication de la cigarette, rend celle-ci dangereuse et même funeste. Il ne se passe pas de semaine que les journaux enregistrent un cas de folie ou de mort causé par l'usage immodéré de la cigarette. Les victimes se recrutent surtout parmi les jeunes gens, les jeunes garçons. Ce fait très grave ne paraît pas

pendant avoir grande influence sur les fumeurs de cigarettes ; le nombre loin de diminuer, augmente ; voilà ce que nous avons constaté à Québec. Tous les jours, il nous est donné de voir soit à domicile, soit dans la rue, des jeunes garçons de dix, douze et quinze ans la cigarette aux lèvres. Autrefois, la chose était plus rare.

A notre humble avis, le fait est tellement déplorable et grave que nous croyons de notre devoir de le signaler particulièrement à l'autorité civile. Nous croyons que l'usage non seulement de la cigarette, mais aussi du tabac sous une forme ou une autre par les mineurs, devrait être le sujet d'une ordonnance prohibitive très sévère et dans l'application et dans la sanction. La pénalité devrait être assez forte pour décourager chez eux l'usage de la plante du célèbre Nicot, qu'elle soit façonnée en tabac prisé, torquettes, cigares ou cigarettes.

La question relève de l'hygiène et de la santé publique, et la loi devrait intervenir pour protéger les gens qui, avant l'âge de 21 ans, peuvent contracter l'habitude de fumer pipe, cigares et cigarettes. Si, encore, on pouvait invoquer en sa faveur l'utilité, la nécessité sous certains rapports, nous passerions outre. Mais le tabac est non-seulement inutile mais pernicieux pour l'adolescence.

Voilà pourquoi nous voudrions le voir interdit aux mineurs, surtout sous la forme des cigarettes qu'on nous fabrique aujourd'hui.

L'almanach des adresses de Québec

Le "Directory" de Québec pour 1894-95 est publié et livré à nos souscripteurs.

Cumme d'ordinaire, c'est une compilation étendue et soignée qui est devenue indispensable.

Elle est de plus bien imprimée.

Elle sort des ateliers de l'*Écènevent*.

Les renseignements que pareil ouvrage donne même au citoyen de Québec en dehors du mouvement général, sont on ne peut plus utiles à l'occasion. Ils le fixent sur une adresse, sur l'état civil de quelqu'un, sur l'existence et la composition des associations et des corporations ; autrement que de courses, de pertes de temps, d'ennuis et d'erreurs auxquels ne serait-il pas exposé.

Que l'on supprime aujourd'hui la publication de cet almanach annuel, et nous sommes certain qu'il y aurait de violentes réclamations de toutes parts.

Le directory Marcotte et Boulanger devrait se trouver chez la plupart des québécois.

Nos compliments aux éditeurs, MM. Marcotte et Boulanger.

M. W. M. Dobell, fils de M. R. R. Dobell, est devenu cette semaine l'associé de la maison R. R. Dobell & Cie.

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE D : MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,

Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUEBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

Nous adresserons notre nouveau catalogue à tous ceux qui en feront la demande.

BOISVERT & ROBERGE.

CHAPUT Freres

Maison fondée en 1886

100-PIACE D'ARMES-10

MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux, renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie du Canada.

NOTES AGRICOLES

Un cultivateur de St-Henri de Mascouche a fait l'an dernier à la beurrerie \$208.00 avec quatre vaches, c'est-à-dire \$52.00 par vache.

Un autre cultivateur du même endroit a fait, aussi à la beurrerie, \$540, avec 15 vaches, c'est-à-dire \$36 par vache.

Le cercle agricole de l'Islet a acheté 11,500 livres d'engrais chimique comme essai, à part la chaux, le plâtre, etc. C'est l'engrais dit *Royal Canadian* qui est le préféré. Jusqu'ici les expériences ont donné la plus grande satisfaction.

MM. Lamarche, de St-Esprit, a fait l'autonne dernier 3,000 lbs. de graine de trèfle parfaitement nettoyée et de la plus belle qualité possible. Il n'a fait qu'une seule coupe de trèfle vers le 20 août, alors qu'il était bien mur, et a laissé le trèfle sécher quinze jours sur le champ.

La souscription des membres du cercle agricole de Sainte-Marie de Monnoir pour l'achat de grains et graines de semence améliorés dépasse \$1,700.

L'an dernier, la paroisse de la Baie du Febyre a produit du fromage pour \$84,000.

Elle a en outre vendu autant de foin et de céréales que dans le passé; ce qui démontre que l'industrie laitière a considérablement activé la production agricole de cette localité.

La fromagerie du Ruisseau-des-Chênes de la paroisse de St-Guillaume d'Upton, dont M. J. V. Vigneau est le propriétaire a commencé ses opérations le 24 avril et les a terminés le 18 novembre 1893. Durant ce temps, elle a reçu 1,011,271 lbs. de lait qui ont produit 105,219 lbs. de fromage. Ce qui a donné aux patrons un revenu net de \$8,473.92, soit \$37 par 100 lbs. de lait. M. D. Vigneau a annexé à la fromagerie une beurrerie qui a été en activité depuis le 18 novembre 1893 jusqu'au 13 janvier 1894, et a converti en beurre 112,364 lbs. de lait, qui ont rapporté aux cultivateurs \$1,323.25. Le prix moyen par 100 lbs. payé pour ce lait à la beurrerie a été de \$1.17. Le gouvernement accorde une prime à la production du beurre en hiver; de sorte que M. Vigneault touchera à cette enseigne une somme de \$103.00.

Il y a en ce moment quatre nouvelles fromageries à Ste-Julie et dans les environs.

LES COLONIES FRANÇAISES

Histoire sommaire de leur formation ()*

Des voyages des marins normands à la côte occidentale d'Afrique, des expéditions

(*) Extrait des *Éléments de géographie, France et colonies françaises*, par Jacques Gielelin, nouvelle édition refondue.

Vente à l'encan

Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de

AMÉDÉE TESSIER,

St-Casimir, INSOLVABLE

Je donne avis par les présentes que

LUNDI, LE 28 MAI 1894

A 10 HEURES A.M.,

A la porte de l'église de la paroisse de St-Casimir ou procédera à la vente à l'encan d'une propriété appartenant à cette succession et connue comme suit :

Un emplacement situé à St-Casimir, dans le rang nord-ouest de la rivière Ste-Anne, avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. Cet emplacement étant connu et désigné sous le numéro 109 cent soixante et neuf sur les plan et livre de renvoi du cadastre officiel du comté de Portneuf pour la paroisse de Saint-Casimir.

Les conditions de paiement sont : Argent comptant.

La vente aura lieu à 10 hrs. a. m. précises.

Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné.

HENRY A. BÉDARD,

Cessionnaire syndic

G. R. GRENIER & CIE,

Encanteurs,

Bureau:

125, rue St-Pierre,
Québec, 8 mai 1894.

dirigées par des particuliers sur la côte orientale de l'Amérique, l'envoie d'explorateurs par François Ier (reconnaissance du cours inférieur du Saint-Laurent par Jacques-Cartier), la prise de possession nominale d'une grande partie de la côte orientale de l'Amérique du nord, des tentatives d'établissement du Brésil sous Henri II, et en Floride, sous Charles IX, précèdent, au XV^e siècle, à la création des colonies françaises.

Les établissements durables ont commencé sous Henri IV, dans les premières années du XVII^e siècle, par l'Acadie et le Canada (Nouvelle-France). Champlain fonda Québec en 1608. Au XVII^e siècle les Français se répandaient à Terre-neuve, à la baie d'Hudson, aux grands lacs du Saint-Laurent.

Sous Louis XIII, ils créaient des établissements au Sénégal en Guyane, commençaient sur Madagascar des tentatives souvent renouvelées depuis et prenaient possession de l'île Mascareigne, bientôt appelée île Bourbon. Des particuliers créaient pour leur compte des établissements aux Antilles; des 1625, ils s'installaient dans l'île de Saint-Christophe. De là, les Français s'étendaient à la Martinique et à la Guadeloupe (1635) et disputaient les Antilles aux Espagnols, aux Anglais et aux indigènes Caraïbes; ils prenaient pied malgré les Espagnols, dans la partie occidentale de Saint-Domingue.

Sous Louis XIV, la plupart des petites Antilles (Saint-Martin, Saint-Barthélemi, Saint-Christophe, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, la Grenade, Tabago) et la partie occidentale de Saint-Domingue étaient placés sous l'autorité royale. Les Français commençaient à s'établir aux Indes (acquisition de Pondichery, 1683; de Chandernagor, 1688). En 1682, Cavérier de La Salle, venu du Canada, descendait le Mississippi et prenait possession du bassin de ce fleuve (Louisiane) au nom de Louis XIV.

Mais la paix d'Utrecht (1713) enlevait à la France l'Acadie, Terre-neuve, les territoires de la baie d'Hudson, l'île de Saint-

Christophe : elle lui laissait un droit de pêche exclusif sur une partie des côtes de Terre-Neuve.

Sous Louis XV, jusqu'à la guerre de Sept ans, les établissements coloniaux prirent de grands développements. Les Antilles, et surtout Saint-Domingue, enrichissaient les planteurs et les ports de la métropole. La Louisiane était colonisée (fondation de la Nouvelle-Orléans, 1717). L'île de France, occupée en 1715, devenait le siège du gouvernement des îles Mascariques. Dans l'Inde, de nouveaux comptoirs étaient établis, à Mahé, en 1727, à Karikal, en 1739, à Yanaon en 1752, et Duplex créait un moment un empire sur les côtes de Coromandel et d'Orissa et dans le Décan; mais, à la suite de la guerre de Sept ans, la paix de Paris (1763) réduisait les possessions de la France dans l'Inde à quelques villes et à leur territoire, cédait aux Anglais plusieurs Antilles (la Grenade, la Dominique), l'île du Cap Breton et le Canada. L'Angleterre abandonnait à la France les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon qui dépendaient de Terre-Neuve. La France cédait encore la Louisiane à l'Espagne, son alliée, pour la dédommager de ses pertes.

Sous la Révolution, les noirs de Saint-Domingue se soulevèrent et finirent par former la république d'Haïti. Bonaparte, premier consul, se fit retrocéder la Louisiane par l'Espagne, puis, prévoyant la rupture de la paix d'Amiens, vendit la Louisiane aux États-Unis (1803).

Durant les guerres de l'Empire, l'Angleterre avait occupé la plupart des colonies françaises; à la paix de Paris (1814), elle garda l'île de France et ses dépendances (Rodrigue et Seychelles), Sainte-Lucie et Tobago.

Au XIXe siècle, la France a considérablement étendu ses possessions coloniales.

La Restauration occupait Sainte-Marie de Madagascar (1821).

La conquête de l'Algérie, commencée sous Charles X (prise d'Alger 1830) a été faite sous Louis-Philippe. Elle a été complétée par la soumission de la Kabylie (1857), l'occupation des oasis sahariennes (Laghouat, 1852, Tougourt, 1854). En 1873, une colonne française a pénétré jusqu'à El-Goléa. En 1882, le Mزاب a été annexé.

Sous Louis-Philippe, la France acquérait divers points du globe destinés à servir de soutien à son commerce ou à sa marine : dans le golfe de Guinée, le Gabon, l'Assinie et Grand-Bassam (1843); dans l'Océan Indien, Nossi-Bé (1841), Mayotte (1843); dans le Pacifique, les îles Marquises et le protectorat des îles de la Société (1842).

Sous le second empire, la France a pris possession de la Nouvelle-Calédonie (1853); elle a enlevé la Cochinchine au royaume d'Annam (provinces de Bienhoa, de Saïgon et de Mytho, 1862; les trois provinces de l'Ouest, 1867), et a placé sous son protectorat (1863) le royaume du Cambodge. Le Sénégal, jusqu'alors simple comptoir d'échanges, assujéti à des redevances envers les petits chefs noirs et les Maures, devenait, à partir de l'année 1855, une importante possession, qui s'étendait bientôt, le long du fleuve Sénégal, jusqu'à Médine, et le long de la côte, jusqu'à Mellacocé.

Sous la troisième république, la France a fait de nombreuses acquisitions. Son action s'est exercée surtout dans l'Indo-Chine et l'Afrique. La France a pris une part considérable au partage politique de l'Afrique.

Dans l'Indo-Chine : protectorat de l'Annam et du Tonkin (traité de 1874 et surtout traité de 1883).

Dans l'Afrique du nord : protectorat de la Tunisie (1881).

Dans l'Afrique orientale : occupation d'Obok (1883); acquisition de Diego Suarez protectorat de Madagascar (traité de 1885); protectorat de Comores (1886); prise de possession des îles Glorieuses (1892).

Dans l'Afrique occidentale : occupation de Porto Novo (1884), d'Agoué et de Grand-Popo (1885); acquisition du Congo français (traité de délimitation conclu avec l'Association internationale du Congo en 1885); acquisition du Soudan français, par l'extension des postes français jusqu'au Niger (Bafoulabé, 1879; Kita, 1881; Bamoko, 1883) et au-delà de ce fleuve, et par l'occupation de nombreux territoires (prise de Segou, 1890; de Niou, 1891).

En Amérique, la France a reçu de la Suède (1877) l'île de Saint-Barthélemy que Louis XVI avait cédée à la Suède en 1784.

En Océanie, elle a placé (1880) sous son autorité immédiate des territoires soumis auparavant au régime du protectorat (Tahiti et divers archipels, les Tuamotu, les Gambier, etc., qui en dépendent. Elle a pris possession des îles Wallis (1886) et, dans l'archipel de la Société, des îles-sous-le-vent (1888). Une convention avec l'Angleterre (1887) a réglé l'exercice de l'influence collective de ce pays et de la France sur les Nouvelles-Hébrides.

J. GERBLIN.

Chronique Commerciale et Industrielle

De Montréal, la semaine dernière on a exporté à Londres, 387 bœufs et 498 moutons; à Bristol, 222 bœufs et 525 moutons; à Glasgow, 656 bœufs et 164 moutons; à Liverpool, 932 bœufs.

Total, 2,197 bœufs et 1,187 moutons.

Lundi dernier, à Philadelphie, une société dite l'Ordre de Tonti a été mise en état de faillite à la demande de F. S. Brown et de la Cie dite *Laud Title and Trust Co.* Actif, \$1,250,000.

A New-York, J. F. Scott & Cie, bijoutiers de gros, ont fait cession à la demande de Léon Wormser. Actif, \$72,356.

A Montréal, voici les cotes du bœuf, du cochon, de l'agneau et du veau : bœuf d'exportation, 3 3/4 cts. à 4 1/4 cts.; bœuf de boucherie, bon, 3 1/2 cts. à 3 3/4 cts.; ordinaire, 3 cts. à 3 1/2 cts.; inférieur, 2 cts. à 3 cts.; cochons, \$5.25 à \$5.40; agneaux, 4 cts. à 5 cts.; veaux, \$1 à \$5.

On a annoncé mardi, à la Bourse de Londres, un nouvel emprunt indien de £4,000,000 à 98. Mercredi, les valeurs étaient cotées à 2 0/0 de prime.

Les beurseries et fromageries du comté de Wolfe ont rapporté en 1893 plus de \$94,000.

La compagnie du canal de Delaware et Hudson vient de faire ses élections annuelles et de décider que le 23 mai elle émettra pour une valeur de \$5,000,000 de nouveau stock. Premier versement sur les bons que ce stock doit racheter, 15 juillet; deuxième, 15 septembre. Le premier sera de 20 pour cent et le deuxième de 80 pour cent.

Les empaqueteurs de saumon de la Colombie Anglaise ont eu une conférence le 9 mai à Victoria, et se sont entendus pour limiter l'emboitage du saumon cette année à une certaine quantité par établissement. On s'est entendu aussi sur un certain prix à fixer, tout comme les empaqueteurs de saumon à San Francisco et les empaqueteurs de fruits au Canada.

Jusqu'ici les exportations de viandes et provisions aux États-Unis dépassent de cinquante pour cent celles de l'année dernière. Les stocks de viande à Chicago sont plus considérables qu'en 1893; on estime que l'empaquetage du lard en 1894 excédera celui de 1893 d'au moins un million de pores. Les empaqueteurs et les spéculateurs prévoient une baisse dans les prix pour cette année. Au 3 mai, on avait empaqueté 2,170,000 pores contre 1,450,000 à la même époque l'an dernier.

M. John A. Chesley, député aux Communes, et M. W. A. Chesley, faisant affaires comme fondeurs pour la marine, à Saint-Jean, N. B., sont dans des embarras financiers, et ont fait cession de quelques-unes de leurs propriétés au bénéfice de leurs créanciers. Ils n'ont pas cependant déposé leur bilan entre les mains d'un syndic. Leur actif dépasse de beaucoup leurs obligations.

La dépression des affaires dans la construction des navires est la cause principale de leurs embarras.

La récolte du sucre d'érable qui s'annonçait ce printemps avec d'aussi excellentes promesses dans la Beauce, a presque manqué. Des cultivateurs qui avaient l'habitude de faire entre 2,000 à 3,000 livres de sucre en ont à peine eu 700 livres. La production cette année est à peine le quart de celle des années passées.

Bureau d'enregistrement

VENTES, ETC.

16 mai. — John Ross & Patrick Gough, Concession. — Hôtel-Dieu de Québec à Joseph Flamand. — Louis Nadeau à Joseph Ferland.

17 mai. — Edouard Tardif à Narcisse Simard. — Héritiers Dame veuve Ignace Pepin à Dlle Virginie Pepin. — Jean

EAU ST-LEON

TORONTO, 27 avril 1894.



Au gérant de l'Hôtel des Sources d'eau minérale de Saint-Léon.

J'atteste par le présent avis que l'usage de l'eau de Saint-Léon m'a fait grand bien. J'ai visité les sources plusieurs fois et je puis témoigner de son merveilleux effet dans le traitement de bien des maladies; j'ai eu connaissance de plusieurs cas de guérison pendant mon séjour dans l'endroit. Dans mon cas, l'eau de Saint-Léon a complètement guéri ma mauvaise digestion et je la regarde comme la meilleure chose que puissent prendre ceux qui ont des affections des reins et du foie.

(Signé), F. L. NAPOLITONA,
violoniste,
66, Elm street, Toronto.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR
QUEBEC

AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON GOUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché
Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES D. POTS DE CIGARES
MANUFACTURÉ PAR

J.-B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul

Levis, Québec.

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR
DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

Beaumont à Jacques Lézardé.—Napoléon Gosselin à Ambroise Martel.—Dame Vve Joseph Bélanger *et al.*, à Dlle Mary Hawkins.—Shérif de Québec au Crédit Foncier Franco-Canadien.

18 mai.—Archibald Simons à Louis Carmichael *et al.*—Jean Frenette à Honoré Alary.

Transport.—Henry C. Austin *et al.*, à Joseph G. Couture, d'un montant dû par Dame Joseph Jobin *et al.*

21 mai.—Edouard Bedard à Jacques Bedard.—Dame Vve Louis Langlois à Louis Langlois.—Delle Marie Diana Corbin *et al.*, à la succession William J. Newton.

21 mai.—Alexis Parent à Georges Guillot.—Joseph Robitaille à Jos. Alfred Chabot.—Dame J. B. E. Letellier à Dame Léon Dessane.—Isidore Caouette à Siméon Moflette.

Donation.—Thomas Fortier *et ux.*, à Georges Fortier *et ux.*

Titre Nouvel.—Pierre Voyer à la succession Dame veuve Francis Austin.

Transport.—Bon Pasteur de Québec à succession François Gourdeau, d'un montant dû par J. H. A. Grenier.—Dame veuve Dominique Vachon *et al.* à Germain Lépine.—James S. Butter à Dame veuve Alphonse Bérubé.—Michel Alain à Edouard Hamel.

Echange.—Jacques Alain à Edouard Hamel.

OBLIGATIONS.

16 mai.—Etienne Alphonse Marceau à la Société de Prêts.—Joseph Flanand à la même.

17 mai.—Delle Virginie Pepin à Louis Cantin.—Joseph Rowbottom à la Société de Prêts.—Adolphe Delpis Arel à V. W. Larue.—F. X. Renaud *et ux.*, à Dame veuve Thomas Larivière, sr.

18 mai.—Lazare Chamberland *et ux.*, à l'Union St-Joseph N.-D., Beauport.—

Patrick Campbell à la Société de Construction.—Anselme Dubé à la même.

19 mai.—Ralph Lamb à L. J. C. Fiset.

COUR SUPÉRIEURE.

No. 1431. 16 mai.—Pierre Cérénus Blouin, contre Adeline Blouin, St-Jean, Isle d'Orléans, \$125.00. Rap., 25 mai.

No. 1435.—La société de construction permanente de Québec, en déchéance du droit de réméré, contre Dame Arthémise Campeau et Edmond Mathias Sanschagrin, Ste-Clotilde de Horton, \$206.47. Rap., 8 juin.

No. 1439.—Arthur Dion *et al.*, billet promissoire, contre Etienne Dussault et L. A. Piton de St David de l'Aube-Rivière, et T. Paradis, Lévis, \$111.43. Rap., 25 mai.

No. 1441.—La banque Nationale, billet promissoire contre J. A. Pelletier, Rivière-Ouelle, \$371.55. Rap., 31 mai.

No. 1443. 17 mai.—Jean Louis Pelletier, dette contre Alphonse Nadeau, St-Charles de Bellechasse, \$168.53. Rap., 28 mai.

No. 1445.—Jean *alias* Johnny Savard, contre Joseph Audet et Hermine Picard, St-Alban, \$370.64. Rap., 2 juin.

No. 1449.—Charles Veilleux, sur compte, contre William McVitty, Inverness, \$283.17. Rap., 31 mai.

No. 1453.—James MacNider, assumpt, contre Ovidio Fréchette, Québec, \$188.00. Rap., 30 mai.

No. 1455. 19 mai.—Francis Labrèque, dette contre Gaspard Germain, Québec, \$1122.59. Rap., 31 mai.

No. 1461. 21 mai.—Edouard Duchesneau, contre Alcide Montreuil, In Factum, Québec, \$150.00. Rap., 4 juin.

No. 1463.—Edouard William Lynch, contre Alfred Dombrowski, Québec, contestée, dommages, \$150.00. Rap., 2 juin.

No. 1467.—Samuel Gauvin, contre Louis N. Allaire, Québec, contestée, \$123.99. Rap., 28 mai.

No. 1471.—Joseph Téléphore Martineau, contre John Barry, N. D. de Québec, dette, \$100.00. Rap., 1er juin.

No. 1473. 22 mai.—Alfred Arthur Thilbaudeau *et al.*, contre Wenceslas Lefleur, St-Antoine de Tilly, billet promissoire, \$199.54. Rap., 4 juin.

No. 1477.—Octave Plante, contre Antoine Blondeau, St-Patrice Rivière du Loup, contrat, \$105.00. Rap., 14 juin.

No. 1483.—Michel Brunet, contre Jos. Elie-Fierre Racicot, Ste-Pie, St-Hyacinthe, billet promissoire, \$1210.02. Rap., 22 juin.

No. 1485.—Louis Onésime Chalifour, contre Les sœurs de la charité de Québec, Québec, dette, \$100.00. Rap., 2 juin.

COUR DE CIRCUIT

No. 1607. 16 mai.—Olivier Bélanger, contre Joseph Beaulieu, St-Ambroise, \$23.55. Rap., 30 mai.

No. 1610.—Owen Murphy, contre R. Errol Bouchette, Montréal, \$30.00. Rap., 2 juin.

No. 1613.—Cyrille Labrecque, saisie-arrêt avant jugement, contre Charles Sinard, et François Caron, tiers saisi, Baie St-Paul, \$45.00. Rap., 11 juin.

No. 1614.—James T. Lambert, saisie-gagerie, contre Delle Louise Tanguay, Québec, \$45.00. Rap., 19 mai.

No. 1615.—Delle Jane Reason *et vir.*, saisie-gagerie, contre Narcisse Faucher de

PRIX COURANTS EN GROS. JEUDI, 24 MAI 1894.

Chaussures		Prix en gros			Ext bois Campène assrt 0 14 0 14 1/2		Prix en gros	
	Hommes.	Garçons.	Enfants.					
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70	Fiecles 3 fils, 20 pds.....	0 45 0 00	" grand ".....	8 00 0 00	
Cobourgs.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	" " 40 ".....	0 60 0 00	Marinades Morton, doz.	0 00 2 40	
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	" " 48 ".....	0 70 0 00	" Cros & Blackw, doz.	0 00 3 25	
Kip ".....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	" " 60 ".....	0 85 0 00	Moutrele Kens et C., 2 1/2 lb.	0 42 0 43	
Buff ".....	1 20 1 50	1 00 1 40	0 90 0 00	" " 72 ".....	1 00 0 00	" " 2 lb.	0 38 0 39	
Veau ".....	1 35 1 65	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 100 ".....	1 40 0 00	" " 1 lb.	0 37 0 38	
Buff Congress.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 6 fils 40 pds.....	1 00 0 00	Unis.....	4 00 75 0 80	
Veau ".....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 48 ".....	1 20 0 00	Morue déossée.....	10 00 0 00	
Split boots.....	1 40 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00	" " 60 ".....	1 40 0 00	Mechls à l'impe No 123, 3 qt.	10 15 20	
Kip ".....	2 00 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50	" " 72 ".....	1 60 0 00	Muscades blanches, lbs.	0 65 0 70	
Veau ".....	2 75 3 00	0 00 0 00	0 00 0 00	" " 100 ".....	2 10 0 00	" non blanches, lbs.	0 00 0 00	
Bottes en feutre, Ren.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00	Gomme arabique.....	0 00 0 25	Noix, pec. nuts, roties, lb.	0 08 0 09	
Wigwams.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00	Gingembre.....	0 20 0 25	" pecans.....	0 08 0 10	
	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00	Graisse tins.....	0 30 0 35	" chataignes.....	0 00 0 00	
				" " 10 lbs. 0 00 0 08 1/2		Noix, Brésil.....	0 00 0 00	
				" " 20 lbs. 0 00 0 16		" 1/2 molles.....	0 10 0 12	
				" " 40 lbs. 0 00 0 32		" molles.....	0 12 0 13	
				" " à roues impé, doz. 0 00 0 60		Noix, grenobles.....	0 10 1 12 1/2	
				" " Diamond, doz. 0 00 0 75		Pruniaux.....	0 05 0 06	
				" " Fraser, doz. 0 00 1 00		Chaudelle Paradis.....	0 12 0 13	
				Graine de lin.....	0 00 0 02 1/2	Pipes.....	0 00 0 00	
				" " mouline.....	0 00 0 04	Pois fends, qrt., de 126 lbs.	3 75 0 00	
				" " canari.....	0 00 0 04 1/2	" tins petits impré, 0 10 0 15		
				" " chanvre.....	0 04 0 04 1/2	" tins fins.....	0 15 0 17	
				" " Rapé.....	0 00 0 07	" tins extra fins.....	0 17 0 19	
				" " canari pur.....	0 00 0 06 1/2	" Canada, doz.....	0 30 0 10	
				Huile caoutchouc.....	0 07 1/2 0 07 1/2	Riz J.....	0 00 3 85	
				" " 1 oz.....	0 01 0 00 20	Riz B.....	0 00 3 60	
				" " 2 oz.....	0 01 0 00 45	Riz C.....	0 00 3 50	
				" " 3 oz.....	0 01 0 00 65	Riz B.....	0 00 3 45	
				" " 1/2 pds.....	0 01 0 00 90	" English style.....	0 00 3 50	
				" " 1 pds.....	0 01 0 01 15	" Pearl " Sago.....	9 04 1/2 0 05	
				" " qrt.....	0 01 0 00 3 00	Riz Palma.....	0 00 0 05	
				Houillon assortis.....	0 16 0 18	Sardines 1/4 canai, boîte.	0 00 0 05	
				Huile Oliv Barts & Gtts.	0 00 7 50	" 1/2 frs.....	0 07 1/2 12 1/2	
				" " pints.	0 00 8 50	" 3/4 frs.....	0 12 1/2 0 15	
				" " Fossil.	0 00 2 75	" smelts, tins.....	0 04 0 04 1/2	
				" " 4 doz.	0 00 3 75	Sago.....	0 00 0 05	
				" " Loubin, cas.	20 07 75	Saux 2 verces.....	doz 1 60 1 70	
				" " Plagniol, cas.	6 00 9 50	" " 2 ".....	doz 1 80 1 90	
				" " Puget.....	6 00 6 00	Sel fin, quart.....	3 lbs. 2 00 3 00	
				Unto Clon salad oil, gall.	0 75 0 85	" " 5 lbs.....	2 75 2 80	
				Indigo Madras.....	0 65 0 70	" " 7 lbs.....	2 40 2 60	
				Lessi commun.....	doz 35 0 37	Sel gros livré.....	sac 0 00 0 55	
				Lavasses.....	1 20 2 25	Sax bite 1 20 à 1 70	2 30 00 3 50	
				Mine Royal Dome, gross.	1 00 1 75	Sax de Marselles.....	10 08 0 10	
				Poli Rising Sun, grade, doz.	60 0 60	Soda à laver, par 100 lbs.	0 00 1 00	
				" " petite, doz.	0 00 40	" à pâte, par 112 lbs.	2 40 2 50	
				" " petit Royal Paste, gr.	4 80 0 40	Souffre brut.....	lb 0 08 0 04	
						" bâtons.....	lb 0 05 0 04	

C. N. BENOIT
Marchand en gros de
Balais, Brosses, Paniers, Articles divers pour Epiciers, etc., etc.
222 ET 224, RUE ST-PAUL
MONTREAL

Ecrivez pour les listes de prix.
Commandes de la campagne remplies avec soin et promptitude.

- St-Maurice, Québec, \$46.66. Rap., 22 mai.
- No. 1616.—Delle Victoria Robitaille, contre Louis Robitaille et Alexander McArthur *et al.*, tiers-saisi, St-Foye, \$57.65. Rap., 31 mai.
- No. 1618. 17 mai.—Joseph Donelson, contre Victor Huot, Québec, \$25.00. Rap., 25 mai.
- No. 1619.—Albert T. Allaire, contre Louis N. Allaire, Québec, \$25.00. Rap., 29 mai.
- No. 1621.—Jacques Wiseman, contre Joseph Morrisette et The Mississippi et D. Steam Co., tiers-saisi, Québec, \$20.50. Rap., 4 juin.
- No. 1622.—La corporation de la ville de Lévis, contre Philippe Sirois, Lévis, \$46.67. Rap., 26 mai.
- No. 1623.—La même, contre Frs. X. Bégin, Lévis, \$21.12. Rap., 26 mai.
- No. 1624.—La même, contre Joseph Bolduc, Lévis, \$28.99. Rap., 26 mai.
- No. 1626.—Lazare Couture, contre Zélie Bégin *et vir.*, Lévis, \$99.00. Rap., 30 mai.

- No. 1627.—Edouard Dolbec *et al.*, contre Joseph P. Simard, Québec, \$91.00. Rap., 29 mai.
- No. 1633.—Thomas Miger, contre Adélar Demers *et al.*, Québec, \$20.50. Rap., 28 mai.
- No. 1636.—George J. Couturier, contre Arthur Pouliot, Ottawa, \$69.67. Rap., 26 mai.
- No. 1637.—Achille Dussault, contre Ths. M. W. Pampalon, Québec, \$50.00. Rap., 29 mai.
- No. 1638.—Dame Marie A. Aylwin, contre Charles Renaud et La Cité de Québec, Québec, tiers-saisi, \$25.90. Rap., 26 mai.
- No. 1640. 18 mai.—Athanase Drolet, contre Louis Laroche, Québec, \$23.57. Rap., 25 mai.
- No. 1642.—Antoine Audet dit La Pointe, contre Napoléon Roussin et Ignace Légaré, Québec, tiers-saisi, \$34.85. Rap., 30 mai.
- No. 1648.—Germain Lépine, contre Joseph Pelchat, Québec, \$60.00. Rap., 28 mai.
- No. 1649.—Germain Lépine, contre Timothy Lawlor, Québec, \$30.00. Rap., 25 mai.
- No. 1650.—Edouard Morin *et al.*, contre Edouard Bergeron, village Lauzon, \$24.25. Rap., 31 mai.
- No. 1652.—Jean E. Martineau, contre Ferdinand Renaud, Ste-Agnès, \$23.05. Rap., 6 juin.
- No. 1653. 19 mai.—William Venner, contre F. R. Croteau, Québec, \$26.00. Rap., 28 mai.
- No. 1654.—Dame Rose D. Noel, contre Edouard Vézina, St-Laurent, I. O., \$21.20. Rap., 26 mai.

- No. 1660.—Olivier Bélanger, contre Edouard Lapointe, Québec, \$22.00. Rap., 25 mai.
- No. 1664.—James C. McArthur *et al.*, contre David Kerr, Québec, \$90.84. Rap., 28 mai.
- No. 1671. 21 mai.—Léon Dumas, contre James Gely, Lévis, \$65.00. Rap., 1er juin.
- No. 1672.—The McArthur Bros. Co., contre Onésime Chalifour, Québec, revendication \$60.00. Rap., 29 mai.
- No. 1673.—Nicolas Maheux, contre Thomas A. Moreau, Québec, \$23.00. Rap., 29 mai.
- No. 1675.—Louis J. Bélanger, contre Antoine W. Bisson, Québec, et la cité de Québec, tiers-saisi, \$85.00. Rap., 31 mai.
- No. 1677. 22 mai.—Thomas Guay, fils, contre James W. Baker *et al.*, Québec, \$21.05. Rap., 4 juin.
- No. 1681.—George Tanguay, contre Antoine Lemieux, l'Islet, \$89.00. Rap., 4 juin.
- No. 1683.—Frs. X. Lachance, contre François Cardinal, Québec, \$28.00. Rap., 31 mai.
- No. 1684.—Dame Eugénie Baillargeon *et vir.*, contre Alfred P. Giroux, Québec, \$52.50. Rap., 31 mai.
- No. 1688.—Fidèle Blouin, contre Joseph Godin, St-Ambroise, \$31.53. Rap., 31 mai.
- No. 1692.—Joseph P. Marois, contre Joseph Naulin, Lévis, \$99.00. Rap., 30 mai.
- No. 1694.—Charles P. Bergeron, contre Pierre Fradet et Siméon Lesage, Québec, tiers-saisi, \$70.88. Rap., 31 mai.
- No. 1697.—Henry Austin Bédard,

GUIDE POSTAL

TABLEAU INDIQUANT LES PRINCIPAUX ENDROITS

Avec l'heure de la fermeture et de la réception des malles au Bureau de Poste de Québec.

DESTINATION	Malle fermée		Malle livrable		VOIE	DESTINATION	Malle fermée		Malle livrable		VOIE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.			A. M.	P. M.	A. M.	P. M.		
Ancienne Lorette..... Q	...	3 00	10 00	...	Postillon	New Carlisle..... Q	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	
Arthabaskaville..... Q	...	12 30	...	3 45	Pacifique E. U.	...	1 10	Q. Central	
Bagozville..... (2) Q	7 15	...	8 00	...	L. St-Jean	Nicolet..... Q	...	7 15	...	8 00	3 30 Gr. Tronc	
Baie St-Paul..... Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	Notre-Dame-de-Québec.. Q	8 20	3 00	10 00	5 30 Postillon	Gr. Tronc	
Batiscau..... Q	...	12 30	8 00	...	Pacifique	Ottawa..... O	...	9 00	8 00	3 45	Pacifique	
Beaumont..... Q	...	4 30	8 00	...	Postillon	Percé..... Q	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	
Beauport..... Q	8 45	3 45	8 30	2 30	Postillon	Peterboro..... O	...	12 30	...	3 45	Pacifique	
Belleville..... O	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	Petit-Métis..... Q	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	
Bergerville..... Q	11 00	3 00	8 00	3 00	Postillon	Pointe-à-Pic..... Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	
Bersimis (5)..... Q	...	3 45	8 00	...	Postillon	Picieux-Esquimaux (S) Q	...	3 45	Postillon	
Boston..... E. U.	...	9 00	...	2 45	Q. Central	Pointe-aux-Trembles.. Q	...	3 00	10 00	...	Postillon	
Brandon..... M	...	12 30	...	8 00	Gr. Tronc	Port-Arthur..... O	...	12 30	...	3 45	Pacifique	
Carouba..... Q	7 15	1 40	...	3 45	Pacifique	Québec-Sud..... Q	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	
Calgary..... T. N. O.	...	12 30	...	12 45	Inter'nial	Rimouski..... Q	7 15	1 40	...	12 45	Inter'nial	
Campbellton..... N. B.	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	Riv. du Loup (en bas).. Q	7 15	1 40	...	1 45	Inter'nial	
Cap à l'Aigle..... Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	Roberval..... Q	7 15	...	8 00	...	L. St-Jean	
Cap-Rouge..... Q	...	4 00	10 00	...	Postillon	Sault-St-Marie..... O	...	12 30	...	3 45	Pacifique	
Charltonburg..... Q	...	3 00	10 00	...	Postillon	St-Anne-de-Beaupré.. Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	
Charlottown..... I. P. E.	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	St-Anne-de-la-Perade.. Q	...	12 30	...	3 45	Pacifique	
Chicoutimi..... Q	7 15	...	8 00	...	L. St-Jean	St-Anne-la-Pocatière.. Q	7 15	1 40	...	1 45	Inter'nial	
Codicook..... Q	11 30	7 15	8 00	...	Gr. Tronc	St-Augustin-Portneuf Q	...	3 00	10 00	...	Postillon	
Dalhousie..... N. B.	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	St-Charles-Bellechasse Q	7 15	...	8 00	...	1 45	Inter'nial
Danville..... Q	11 30	7 15	8 00	...	Gr. Tronc	St-David-de-Lévis..... Q	7 45	4 45	8 00	...	Postillon	
Edmunston..... N. B.	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	St-François-Beauce.. Q	...	1 10	...	2 45	Q. Central	
Esquimaux..... C. A.	...	12 30	...	3 45	Pacifique	St-Hyacinthe..... Q	...	7 15	8 00	...	Gr. Tronc	
Etchemin..... Q	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	St-Jean-Christophe.. Q	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	
Fanbourg-St-Jean..... Q	8 30	5 30	9 00	5 30	Postillon	St-Jean-Deschamps.. Q	...	12 30	...	3 45	Pacifique	
Fredericton..... N. B.	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	St-Jerome..... Q	...	9 00	8 00	...	Pacifique	
Grande-Bassie..... Q	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	St-Jean..... N. B.	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	
Grande-Baie..... (2) Q	7 15	...	8 00	...	L. St-Jean	St-Jean..... Q	...	7 15	8 00	...	Gr. Tronc	
Guelph..... O	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	St-Joseph-de-Beauce.. Q	...	1 10	...	2 45	Q. Central	
Hadlow Cove..... Q	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	St-Joseph-de-Lévis... Q	...	4 45	8 00	...	Postillon	
Halifax..... N. E.	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	St-Michel-Bellechasse Q	...	4 45	8 00	...	Postillon	
Hamilton..... O	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	St-Raymond..... Q	7 15	3 45	8 00	...	L. St-Jean	
Headleyville..... Q	8 45	...	8 30	...	Postillon	St-Roch-de-Québec... Q	7 50	3 30	...	12 00	10 00	
Hechelega..... Q	11 30	9 00	8 00	...	Gr. Tronc Q	10 00	...	12 00	10 00	12 00	
Hull..... Q	...	12 30	...	3 45	Pacifique	St-Sauveur-de-Québec Q	7 50	3 30	...	3 30	Postillon	
He-aux-Condres..... Q	...	3 45	...	2 30	Postillon Q	10 00	...	5 30	...	5 30	
He-d'Antiochi (6)..... Q	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	Sherbrooke..... Q	...	1 10	...	2 45	Q. Central	
He-de-la-Madeleine (7) Q	...	1 40	...	12 45	Inter'nial	Sillery Cove..... Q	9 30	...	8 00	...	Gr. Tronc	
Kamotraska..... Q	7 15	1 40	8 00	1 45	...	Sorel..... Q	...	12 30	...	3 00	Postillon	
Kingston..... O	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	Spencer Cove..... Q	9 30	3 30	9 30	3 00	Postillon	
Lac-St-Joseph..... Q	...	3 45	9 30	...	L. St-Jean	Stoncham (3)..... Q	...	3 00	10 00	...	Postillon	
Lac-Beaupré (4)..... Q	...	3 00	0 00	...	Postillon	Tadoussac..... Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	
L'Anse-St-Jean (2)..... Q	7 15	...	8 00	2 30	L. St-Jean Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	
Lauzon..... Q	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	Terrebonne..... Q	...	12 30	...	3 45	Pacifique	
Laval (4)..... Q	...	2 00	1 00	...	Gr. Tronc	Toronto..... O	11 30	12 30	8 00	...	3 30	Gr. Tronc
Lennoxville..... Q	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	Trois-Pistoles..... Q	7 15	1 40	...	12 45	Inter'nial	
Les-Eboulements..... Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	Trois-Rivières..... Q	...	12 30	...	1 45	...	
Lévis..... Q	7 45	4 45	8 00	3 30	Postillon	Valleyfield..... Q	11 30	...	9 00	...	3 30	Gr. Tronc
Lotbinière..... Q	11 45	...	12 00	...	3 45	Pacifique	Vancover..... C. A.	...	12 30	...	3 45	Pacifique
London..... O	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc	Victoria..... C. A.	...	12 30	8 30	...	3 45	Pacifique
Lorette..... Q	...	3 45	9 30	...	L. St-Jean	Villa-Maslati..... Q	8 45	3 45	8 00	2 30	Postillon	
Malton..... Q	...	3 45	...	2 30	Postillon	Windsor..... O	11 30	7 15	...	3 30	Gr. Tronc	
Matane..... Q	...	1 40	...	1 45	Inter'nial	Winnipeg..... M	...	12 30	...	3 45	Pacifique	
Matapédia..... Q	...	1 40	...	12 45	Inter'nial							
Moncton..... N. B.	...	1 40	...	1 45	Inter'nial							
Montmagny..... Q	7 15	1 40	...	1 45	Inter'nial							
Montmorency..... Q	8 45	3 45	8 30	2 30	Postillon							
Montréal..... Q	11 30	9 00	Gr. Tronc							
Neilsenville.....	...	12 30	8 00	...	3 45	Pacifique						
	...	4 00	10 00	...	Postillon							

(1) Lundis, Mercredis et Vendredis.—(2) Mardis, Jendis et Samedis.—(3) Mardis et Vendredis.—(4) Mercredis et Samedis.—(5) Par 8. S. Otter, via Rimouski, du 4 au 12 et du 19 au 26; par courrier, via Tadoussac, les autres jours.—(6) De Gaspé le 3 et le 15 de chaque mois.—(7) De Picton tous les lundis.—(8) Par 8. S. Otter, via Rimouski le 13 et le 27.

Les matières enregistrées doivent être déposées au moins 30 minutes avant l'heure annoncée pour la fermeture d'une malle.

Il n'est pas expédié de matières enregistrées par le Grand Tronc à 11.30 A. M. et par le Pacifique à 9.00 P. M.

Il est expédié une malle pour l'Ouest, le Dimanche, par le Grand Tronc, à 11.30 A. M., et pour Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup Station et Rimouski, par l'Intercolonial, à 10.00 A. M.

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 24 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Tapioca pearl.....	lb. 0.04 0 04 1/2	Pois, Mar., 2 lb tins ...	0.90 0 95	Mouton épais, par lb.	0.00 0 45	Epicerie	
Tapioca Flake.....	lb. 0.04 20 46	Beef, 1 lb.....	1.45 0 00	Brush kid.....	0.10 0 14	This: Light et caddy.	
Talac roses.....	32 0 24	" 2 lbs.....	2.50 0 00	Russet pesant.....	0.30 0 40	Japon non com. moy. lb. 0.12 0.20	
Vinaigres cruches, fran.		" 14 lbs.....	17.50 0 00	" No 2.....	0.20 0 20	" bon moy. à fin " 0.20 0.25	
" gais.....	1.00 2 00	Lunch tongue, 1 lb doz.	3.00 3 75	" à sellerie.....	8.00 9 00	" fin à choisi. " 0.20 0.35	
" " Canada, 1.45 1 50		" 2 lbs.....	7.00 0 00	Imit. veau fr.....	0.60 0 70	Yug Hysson, com bon " 0.15 0.20	
" Bordeaux.....	gal. 0.45 0 70	Corn beef, 1 lb.....	1.50 1 55	English Oak.....	0.14 0 17	Gun Pherc. à moyen " 0.14 0.20	
" Mult.....	gal. 0.50 0 55	" 4 lb.....	5.25 5 35	Rough.....	0.14 0 17	" bon à fin. " 0.20 0.25	
Vernis à harnais.....	gal. 0.00 1 80	" 6 lb.....	8.50 9 00	Dougola extra.....	0.30 0 31	" très fin. " 0.50 0 65	
" " par doz.....	10 1 20	" 14 lb.....	18.00 0 00	" No 1.....	0.24 0 28	Imperial, moy. à bon " 0.25 0.33	
" à tuyaux.....	gal. 0.00 0 80	Coutures		" ordinaire.....	0.10 0 16	" fin à tres fin " 0.37 0.58	
" par doz.....	0.80 0 90	Blanc de p. p. keg 25 lb.	15 1 30	Drugs et produits chim ques			
Eaux de Javelle " Cor.		No 1 100 " 4	50 5 75	Acide Tartaric.....	0.37 0 40	Twankey, com. à bon " 0.12 0 18	
mond" grosse.....	7 50	" No 2.....	4 25 4 50	Acide Carb. Cryst. Md	0.35 0 40	Oolong..... " 0.15 0 15	
doz.....	0 70	sec p. 100 lb 50	0 50	Albès du Cap.....	0.12 0 15	Congoï commun..... " 0.12 0 14	
Bainis Nelson		Rouge de Venise.....	1 50 1 75	Alun..... lb. Ég. bris	0.00 0 25	" bon commun " 0.16 0 20	
Rose.....	Par doz.	Blanc Ceruse.....	1 25 2 00	Selde soude.....	1 00 1 25	Souchon, commun..... " 0.00 0 00	
Pansy.....	" 2 70	Terre de pipe.....	0 00 0 40	" concentré.....	2 00 2 50	" pied à bon. " 0.25 0 00	
Thisle.....	" 2 40	Mastic.....	2 0 2 25	Soda ash.....	2 00 2 50	" fin à choisi " 0.25 0 00	
Maple Leaf a. de.....	" 3 00	Vert de Paris.....	0 13 0 15	Br. de soude.....	2 50 2 75	" pousière. " 0.06 20 99	
Maple Leaf b. de.....	" teint 2 40	Cuirs		Soude const. liq. 50 "	2 65 3 00	Ceylan..... " 0 18 0 25	
Shamrock a. de.....	" teint 2 20	Cuir à sem. 1 B.A. p. lb.	0.18 0 19	Seld' Epsom.....	1 50 1 75	Cafés secs:	
Shamrock b. de.....	" teint 2 20	Cuir à sem. 2 B.A. p. lb.	0 16 0 17	Comperose.....	0 90 1 10	Mocha—Ajoutez 6c pour	
Daisy a.....	" teint 1 95	Cuir à sem. ordre 1 p. lb.	0 15 0 16	Chlor. potasse.....	0 27 0 20	rotissage et mouture. 0.24 0.28	
Daisy b.....	" teint 1 75	Cuir à sem. ordre 2 p. lb.	0 15 0 16	Souffre farine.....	2 75 3 50	Java..... " 0.23 0.28	
Tulip No 1.....	" 1 45	Slaughter.....	0 17 0 18	Souffre canon.....	2 50 2 60	Maracajou..... " 0.20 0.22	
Tulip No 2.....	" 1 45	Harnais.....	0 16 0 26	Sulphate..... par keg	7 50 8 00	Jamaïque..... " 0 18 0 22	
Ship.....	" 3 75	Vache cirée mince p. lb.	0.23 0 24	Borax raffiné.....	0 60 0 10	Rio..... " 0 18 0 20	
H.....	" 1 45	Vache cirée forte p. lb.	0.23 0 25	Campbre allem. par lb.	0.40 0 45	Plantation Ceylan..... " 0.23 0.25	
Epoussettes.....	0 90 2 00	Vache sur le grain p. lb.	0.25 0 28	Campbre ang. " 0.65 0 70	Chlorine..... " 0 10 0 13		
Conserves		Taure fraiche.....	0 40 0 50	Crème de tartre.....	0 26 0 28	Cassi enattes..... " 0 02 0 08	
Homards.....	par doz. 1 50 1 80	Taure anglaise.....	0 60 0 70	Garance.....	0 11 0 13	Maïs arom..... " 0 00 1 00	
Maquereau.....	doz. 1 00 1 00	Taure canadienne p. lb.	0.20 0.25	Indigo Madras.....	0 75 1 00	Clon Girofle..... lb. 0.12 0 15	
Smelt.....	par caisse..... 0 00 0 25	Vaun canadien p. lb.	0.40 0 50	" Bengal.....	1 50 1 75	Gingembre Jamaïq. lb. 0.17 0 25	
Saumon, par doz.....	1 25 1 30	Veau français p. lb.	1 05 1 35	Gomme arabex.....	0 35 0 75	" d'Afrique lb. 0.12 0 14	
Clams, 1 lb tins par doz.	1 40 1 50	Vaue fendue moy. p. lb.	0 15 0 20	Ext bois camp.....	0 10 0 15	Cannelle..... " 0 10 0 12	
Huitres.....	" 1 35 1 50	Vaue fendue pte p. lb.	0 10 0 13	Sulf. de cuivre, bris.	0 04 0 08	Sucres:	
do 2.....	" 2 60 0 00	Carton cuir can. p. lb.	0 00 0 10	Huile de castor, raisee	0 08 0 10	Jaunes raffinés..... 0.03 0.03 1/2	
Tomates.....	" 0 80 0 85	Cuir verni grain p. pd.	0 00 0 16	Quinine.....	0 35 0 45	Bouquets et quarts.	
Pêches, 2 lbs.....	2 00 2 25	Cuir verni uni p. pd.	0 00 0 16	Glycerine.....	0 17 0 25	Extra ground..... qts. 0.06 0.00	
3.....	3 00 3 25	Buff cow p. pd.	0 10 0 12	Morphia.....	1 90 2 15	Cut loaf..... qts. 0.06 0.00	
Poires, 2 lbs tins, doz.	1 75 1 90	Publie cow p. pd.	0 10 0 14	Opium.....	5 00 5 25	" " bte. 0.06 0.00	
3.....	2 50 2 80	Cuir grainé p. pd.	0 12 0 14	Brom. Potasse.....	0 55 0 60	" Light. 0.06 0.00	
Fraises.....	" 1 75 2 00	Cuir brillant par doz.	18 00 20 00	Acid citric.....	0 65 0 70	Powdered..... qts. 0.04 0.00	
Fommes, tins gal.....	2 20 2 30	Mouton mince, par lb.	0 40 0 50	Richrom Pot.....	0 13 0 15	Boites 50 lbs..... 0 65 0 00	
" 3 lbs.....	0 00 1 00	QUÉBEC		Styehimine..... oz.	1 00 1 10	Extra granulé..... qts. 0.04 0.00	
Ré d'Inde.....	0 80 0 90	Laprairie.		Sucre..... lb.	0 07 0 08	" " " qts. 0.04 0.00	
Ananas.....	2 25 3 00	Beuvais & Frère, manufacturiers de		Phosphore.....	0 75 0 90		
Buets, 2 lb.....	0 70 0 80	voitures, actif annoncé pour être vendu					
Buets 3 lb.....	0 85 0 90	le 25 courant.					

contre George Vézina, Québec, \$35.00. Rap., 29 mai.
No. 1698.—Joseph Rochette, contre François Rousseau, St-Raymond, \$52.77.
No. 1700.—George G. Gale, contre Donald Fraser, Québec, \$34.00. Rap., 31 mai.

COMTÉ DE LÉVIS

VENTES
18 mai.—Ferd. Brochu, cultivateur, St-Henri, à Alf. Bélanger, \$566.—Israel Lafontaine, rentier, St-Etienne, à Hilaire Bélanger, \$800.
19 mai.—Veuve Théo. Hamel, à Louis Bougie, cultivateur, St-David, \$2,000.
21 mai.—Le Séminaire de Québec, à Ferdinand Bourassa, menuisier, St-David, \$100.
22 mai.—Pierre Tremblay, cultivateur, St-Etienne, à Frs. Paradis, \$850.

OBLIGATIONS

21 mai.—Joseph Bégin, hôtelier, Lévis, à Dame veuve F. X. Beaudoin, \$600 à 6%.—Paul et Anselme Lagacé, cultivateurs, St-Nicolas, à Némèse Garneau, \$1,000 à 6%.

QUITTANCES

17 mai.—Robert Ritchie à Paul Lagacé, cultivateur, St-Nicolas, d'une somme de \$1,500 due par obligation.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

23 mai.—"J. C. Dussault & Cie." ferblantier et couvreur.
Amanda Labrecque, épouse séparée de biens de Joseph C. Dussault, ferblantier, de Lévis, faisant seule affaires sous ce nom.

En difficultés

QUÉBEC

Laprairie.
Beuvais & Frère, manufacturiers de voitures, actif annoncé pour être vendu le 25 courant.
Lévis.
Goulet & Frère, out composé à 35 dans la piastre.
Mongaias.
N. Vachon & Cie., magasin général, faillis, offrent 30 dans la piastre.
St-Etlix de Valois.
Ludger Cadioux, magasin général, a fait cession à A. Lamarche.
St-Narcisse.
J. A. Frigon jr., failli, offre 50 dans la piastre.
St-Vincent.
Jos. Paré, magasin général, a fait cession.
Sherbrooke.
John McManus, magasin général, demande de cession.

MONTRÉAL

Bishop Engraving and printing Co., limitée, demande des soumissions pour vendre son actif.
Deslongchamps & Cie., magasin général, out fait cession à Charles Desmar-teau.
Jérôme Lecompte & fils, plombiers, actif annoncé pour être vendu le 28 courant.
Thos. B. Lyons, restaurant, soumissions demandées pour achat de son actif.

Arthur Marleau, épiciier, failli, Chs. Desmar-teau est nommé curateur.
T. Martel, manufacturier de chaussures, demande extension de temps.
W. Richmond, restaurant, demande de cession.

ONTARIO

Acton.
Arthur J. Grocer & Cie. out fait cession à John Stalker.
Brantford.
F. W. Batchelor, marchand tailleur, actif vendu à Fenchère le 21.
Hamilton.
W. A. Freeman, marchand de charbon a fait cession.
Kingston.
B. H. Carnowsky, marchand de meubles, a fait cession à W. Ferguson.
Lindsay.
Patters on & Cie, marchandises sèches, actif vendu à Fenchère.
London.
Succession D. McCallum, pharmacien, actif vendu.
Orangeville.
Thos. McAdam, épiciier, actif vendu.
Ottawa.
Succession de Dlle Mary Trendenbourg, magasin de nouveautés, actif annoncé pour être vendu le 30 courant.
John K. Glen, magasin de nouveautés, a fait cession à James Baillif, assemblée des créanciers convoquée pour le 25 du courant.
Paisley.
D. W. Vance, hôtelier, actif annoncé pour être vendu à Fenchère le 1er juin.

GUIDE POSTAL *Suite*

MALLES PAR COURRIERS

DESTINATION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Bergerville à Cap-Rouge	11 00	4 00	10 00	3 00
Charlebourg	8 30	3 00	10 00	3 00
Faubourg St-Jean	8 45	3 30	10 00	3 30
Ile d'Orléans, Mastai, Beauport et Chute Montmorency	8 45	3 30	10 00	3 30
Lac Beauport (4)	9 30	3 30	10 00	3 30
Laval (4)	9 30	3 30	10 00	3 30
Les Saules	9 30	3 30	10 00	3 30
Lévis	7 45	4 45	8 00	3 30
Lévis à Gentilly	11 45	4 45	12 00	3 30
Lévis à St-Michel	7 45	4 45	8 00	3 30
Mastai à Tadoussac	9 30	3 30	10 00	3 30
Sillery Cove	9 30	3 30	10 00	3 30
Spencer Cove	9 30	3 30	10 00	3 30
Stoneham (3)	9 30	3 30	10 00	3 30
Ste Foye, Champigny, St-Augustin, et Pic aux Trembles	7 30	4 45	8 00	3 30
St-Roch	10 00	3 30	10 00	3 30
St-Sauveur	7 30	4 45	8 00	3 30

VOIES FERRÉES

DIRECTION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Pacifique: Québec et Montréal	12 30	9 00	8 00	3 45
Grand Tronc: Québec et Richmond	11 30	7 15	8 00	3 30
Intercolonial, Québec et Halifax	7 15	1 40	8 00	3 45
Québec et Campbellton	7 15	1 40	8 00	3 45
Québec Central: Québec et Sherbrooke	7 15	1 40	8 00	3 45
Québec et Lac St-Jean (S) Québec et Roberval	7 15	1 40	8 00	3 45
Témiscouata: R. Loup et Connors	7 15	1 40	8 00	3 45

§ Mardis, Jendis, Samedis.

PROVINCES

DIRECTION	MALLE FERMÉE		MALLE LIVRABLE		VOIE
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	
Colombie Anglaise	12 30	9 00	8 00	3 45	Pacifique
Ile du Prince Edouard	1 40	1 40	8 00	3 45	Interc'nal
Manitoba	12 30	9 00	8 00	3 45	Pacifique
Nouveau Brunswick	1 40	1 40	8 00	3 45	Interc'nal
Nouvelle Ecosse	1 40	1 40	8 00	3 45	Interc'nal
Ontario	11 30	7 15	8 00	3 30	Pacifique
Territoire du Nord-Ouest	12 30	9 00	8 00	3 45	Pacifique

ÉTATS-UNIS

Maine	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
Etats de l'Est et du Sud	1 10	1 10	8 00	3 45	Gr. Tronc
Etats de l'Ouest	11 30	7 15	8 00	3 30	Gr. Tronc
		12 30	8 00	3 45	Pacifique

Heures du Bureau de Poste

	SEMAINE		DIMANCHES		FÊTES	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Entrée Générale	7 00	5 00	10 00	2 00	7 00	2 00
Gûchet Général	8 00	5 00	Midi	1 00	Midi	1 00
Lettres Enregistrées	8 00	5 45	Midi	1 00	Midi	1 00
Mandats Poste	9 00	4 40	Fermé		Fermé	
Banque d'Épargne	9 00	4 40	Fermé		Fermé	

Distribution des Facteurs

	A. M.	A. M.	P. M.
Haute-Ville, Palais et Basse-Ville jusqu'au marché Champlain inclusivement	8 30	10 30	3 30
Rue St-Jean, de la porte St-Jean à l'église catholique	8 30	10 30	3 30
Faubourg St-Jean et Basse-Ville, depuis le marché Champlain à la barrière	8 30	10 30	3 30
St-Roch et St-Sauveur	8 30	10 30	3 30
Les jours de Fête	9 30		

Lévé des Boîtes de Rues

	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.	P. M.	P. M.
A l'ouest du Marché Champlain	8 00			2 00		
Basse-Ville	6 00	11 00		1 00	3 00	7 00
Haute-Ville et Faubourg St-Jean	5 30	7 00	11 30		4 00	7 00
St-Roch, St-Sauveur et Palais	6 00	9 30	11 15		2 30	8 00

"L'ELECTEUR"

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

— O X —

TIRAGE CERTIFIÉ:
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui desiront se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

— O X —

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

LIVRES, FACTURES, COMPTABILITÉ, FORMULES, ENTOUS GENRES, CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS, PROGRAMMES, DÉTHÉATRÉ, CARTES DE VISITE, ETC., ETC. ETC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'établissement de "L'ELECTEUR" déclare: Que la circulation reculée de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies 11 975. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de la section 37 de la Loi concernant la suppression des serments extra-judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON,

Declare devant moi à Québec
Le 4 décembre 1883.

E. G. MEREDITH, N.P.

Riceville.

W. J. Nicholson, magasin général, a fait cession à Jos. T. Tennant.

St-Catherine,

E. Viger & Cie., hardes faites, ont fait cession à Henry Barber & Cie. de Toronto.

Toronto.

W. Baker, confiseur, actif vendu par le Shérif.

Geo. L. Diehl & Cie, manufacturiers, ont fait cession à D. Blackley, Hamilton, James Dixon, photographe, actif sous la garde de l'huissier.

Felcher & Bond, restaurant, a fait cession à F. W. Carley.

W. J. Hallam, ferblantier, actif vendu.

J. J. Noel, hardes faites, actif vendu.

Ontario Pump Co., a fait cession après un ordre de la cour, S. H. Chapman a été nommé liquidateur, *pro tempore*.

Williamson Book Co., limited, ont obtenu la permission de liquider.

NOUVEAU-BRUNSWICK

St-John.

E. H. Conroy, marchand de liqueurs en gros, a fait cession.

PRIX COURANTS EN GROS. -- JEUDI, 24 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Sirops		Ours noirs grds p. pièce	5 00 25 00	Mattes		Charpente, Pin	16 00 25 00
Sirop Redpath tin 2 lbs.	0 08 0 09	" " " " " "	5 00 15 00	Huile de morue	21.0 35 0 40	" " " " " "	15 00 18 00
" " " " " " "	8 lbs. 0 00 0 30	Pécan	5 00 7 00	" " " " " "	loup marin raffin. 0 40 0 50	" " " " " "	15 00 25 00
" " " " " " "	" quart gl 0 21 0 50	Renard argt. p. pièce	14 50 65 00	" " " " " "	blanche ord. 0 40 0 45	Lattes	1 25 1 75
Melasses		" " " " " "	2 50 5 00	Huile de lard extra	gl 0 65 0 75	Bordeaux Pin No 1	2 40 3 00
Barbade tonne nouv.	gl 0 31 0 32	Renard roux	1 25 1 40	" " " " " "	de lard No 1 0 65 0 70	" " " " " "	No 2 1 70 2 25
" " " " " "	tierce 0 35 0 40	Loup Cervier	1 50 2 50	" " " " " "	olive pr machine 21 00 1 10	" " " " " "	Cèdre No 1 2 90 3 00
" " " " " "	quart 0 00 0 35 1/2	Marie France	1 00 0 00	" " " " " "	à lumière 0 20 0 1 00	Brdaux Cèdre No 2 pm	2 40 0 00
Fruits		" " " " " "	1 00 1 35	" " " " " "	de palme 0 20 0 00	" " " " " "	No 3 pm 1 40 1 50
Orange, Florid bte	176, 3 50 4 00	Loutre	9 00 14 00	" " " " " "	de lin crue 0 20 0 57 0 58	Acjou de 1 à 3 p.	le pd 22 00 24 00
" " " " " "	" " " " " "	Rat musqé hiv.	0 00 0 14	" " " " " "	de lin bouillie 0 20 0 61	Cerisier 1 à 4 pes.	le pd 0 08 0 10
" " " " " "	" " " " " "	" " " " " "	0 10 0 12	" " " " " "	de laine 0 20 1 90 2 00	Merisier 1 à 4 pes.	le ml 20 00 00 00
" " " " " "	" " " " " "	Chat Sauvage	0 50 1 00	" " " " " "	de pétrole p. chr. 0 20 0 10	" " " " " "	8 x 8, 8, 6, 7, 7, 7
" " " " " "	" " " " " "	Bet puante noir	0 75 1 25	" " " " " "	p. 10 br 0 11 0 00	Erable 1 à 2 pes.	15 00 00 00
" " " " " "	" " " " " "	" " " " " "	0 15 0 25	" " " " " "	p. 1 0 00 0 12	Noyer Indre 1 à 2 p.	25 00 00 00
" " " " " "	" " " " " "	Grains et Farines		" " " " " "	p. 1 0 00 0 17 1/2	Colonnier 1 à 4 pes.	40 00 45 00
Citron, Messine	2 50 3 00	Blés par 60 lbs :		Huiles américaines	5 brs. 0 00 0 17 1/2	Bois blanc 1 à 4 pes.	18 00 22 00
Noix de Coco, le 100	4 25 4 50	Manitoba No 1 dur.	0 77 0 78	" " " " " "	1 br 0 00 0 17 1/2	Chêne 1 à 2 p. long.	25 00 30 00
Figues, layers	4 25 4 50	" " " " " "	0 75 0 76	" " " " " "	10 brs 0 00 0 17 1/2	" " " " " "	blanc 40 00 00 00
Raisins Malaga, quart	5 50 6 00	Avoine nouv 34 lbs.	0 40 0 41	Latins		Pin :	
Dattes nouv. lb.	0 05 0 06	Orge ord. par 48 lbs.	0 45 0 46	Toison du Canada	p. lb. 0 17 0 19	Pe strib. 6" x 6" 6" 16" 11	12 00 00 00
Pommes sèches, lb.	0 05 0 06	Orge à par 58 lbs.	0 50 0 55	Arachide ou astricp.	lb. 0 19 0 21	14, 15 1/2 et 2 p.	12 00 0 00
" " " " " "	évaporées, lb. 0 09 0 10	Seigle par 56 lbs.	0 52 0 53	A extra supér.	lb. 0 20 0 25	" " " " " "	15 00 0 00
Atocas, brl.	7 00 8 00	Mais, doré payé 56 lbs.	0 56 0 58	B superieure	lb. 0 18 0 19	14, 15 1/2 et 2 p.	0 00 18 00
Pommes nouvelles	4 25 5 50	" " " " " "	0 50 0 00	Noir	lb. 0 17 0 19	p. quart, mare.	20 00 25 00
Bananes le régime	3 75 5 85	" " " " " "	0 00 0 00	Cap de B E grasse	p. lb. 0 14 0 16	14, 15 1/2 et 2 p.	25 00 35 00
Ananas	0 05 0 15 1/2	Sarrasin p. 48 lbs.	0 45 0 48	" " " " " "	p. lb. 0 23 0 30	" " " " " "	8 00 9 00
Topinambours, brl.	0 00 0 00	Farines :		Australie peignée	p. lb. 0 23 0 30	" " " " " "	8 00 9 00
" " " " " "	0 00 0 00	Patent d'hiver	3 50 3 70	Matériaux de construction.		" " " " " "	10 00 11 00
Oignons brl.	1 70 2 00	" " " " " "	3 00 3 75	Bois --		" " " " " "	11 00 12 00
Raisins Imp. layers brl.	65 0 00	Orge à par 48 lbs.	0 52 0 53	Frêne 1 à 4 pe. p. m.	22 00 25 00	" " " " " "	8 00 10 00
" " " " " "	Ext. loose Musc.	Seigle par 56 lbs.	0 50 0 55	" " " " " "	0 15 0 35	" " " " " "	8 00 9 00
" " " " " "	Imp. Lion Layer	Mais, doré payé 56 lbs.	0 56 0 58	" " " " " "	0 10 0 68 00	" " " " " "	8 00 9 00
" " " " " "	Imp. Lédan cabinet	" " " " " "	0 50 0 00	" " " " " "	12 00 18 00	" " " " " "	8 00 10 00
" " " " " "	Cluser	" " " " " "	0 03	" " " " " "	12 00 18 00	" " " " " "	8 00 10 00
" " " " " "	Fine Deches	En sac par 100 lbs.	1 00 1 75	Noyer Noir, culls.	40 00 00 00	" " " " " "	8 00 9 00
" " " " " "	Valence	Far d'avoine ord.	1 05 2 00	" " " " " "	75 00 90 00	" " " " " "	8 00 9 00
" " " " " "	Sultana	" " " " " "	1 20 2 25	" " " " " "	95 00 110 00	" " " " " "	8 00 9 00
Fraises, pinte	0 30 0 50	" " " " " "	1 40	Cèdre rond	p. d 0 07 0 10	" " " " " "	2 10 0 00
Commerce		Son	1 50 19 00	" " " " " "	0 05 0 06	" " " " " "	2 70 0 00
Les prix ci-dessus pour les pays,		Mouliné	23 00 25 00	" " " " " "	0 11 0 12	Contes ronds :	
Vér. qualité.		Grain	19 50 20 00	Orme tendr. l. qual.	pm. 20 00 28 00	pouces, pr long. de 3 p.	0 45 0 00
Cstor du printemps, per lb.	0 4 75	" " " " " "	2 10 2 20	Orme dur, l. qual.	5 00 40 00	" " " " " "	0 60 0 00
Cstor autom et hiver, lb.	3 50 4 00	" " " " " "	4 30 4 30	Frêne, 1 à 3 p.	9 00 10 00	" " " " " "	0 90 0 00
		" " " " " "	1 25 0 00	Chêne rouge	30 00 40 00	" " " " " "	1 25 0 00
		" " " " " "	2 40 0 00	Shipping culls.	10 00 14 00	" " " " " "	2 50 0 00
		" " " " " "	1 15 0 00	Epinette marchée	9 00 10 00	Tuyaux réduction :	
		" " " " " "	2 20 0 00	" " " " " "	7 00 8 00	6 x pouce chacun	1 40 0 00

NOUVELLE ECOSSE

- Margaree Harbour.
Angus McDonald, magasin général, a fait cession.
- Halifax.
W. B. Mumford & Fils, épiciers, ont fait cession.
- MANITOBA
- Brandon,
Jasper Nation, magasin général, a fait cession de ses biens.
- Lundyville,
F. W. Fisher, magasin général, a fait cession.
- Winnipeg.
James Ferguson, épicier, a fait cession.
- TERRITOIRES DU NORD-OUEST
- Edmonton.
Geo. Thompson, pharmacien, a fait cession.
- COLOMBIE ANGLAISE
- Union.
F. A. Anly, boucher, a fait cession à W. Matheson.

REVUE DES MARCHÉS DE QUÉBEC

Québec, 24 mai 1894.

L'état du marché n'a pas sensiblement changé depuis la semaine dernière.

Dans la plupart des marchandises on constate un peu plus de fermeté dans les prix, mais la plupart des cotes sont restées au même cran de l'échelle.

L'état d'incertitude qui règne à l'endroit du tarif non seulement au Canada, mais aux États Unis, gêne considérablement les affaires. Le fait est que cet état de gêne ou de dépression n'est pas particulier à ce continent, mais qu'il est dans d'égalles proportions en Europe.

On a rarement vu les affaires dans un pareille marasme. La conséquence est que tout le monde a peur de bouger et attend les événements.

Le tarif reformé du Canada qui, à son apparition, avait été accepté généralement comme satisfaisant, a subi depuis des remaniements tels qu'aujourd'hui, sous plusieurs aspects, il n'est plus recommandable. De là des réclamations de la part des négociants qui s'insurgent contre de s modifications ultérieures qui réduisent notablement leurs bénéfices ou leur causent des pertes.

Dans les lainages, par exemple, le gouvernement avait d'abord opéré une grande réduction du tarif, mais pour se refaire un peu il avait élevé les droits sur les cotonnades. Aujourd'hui, tout cela est changé ; il a ressuscité l'ancien tarif sur les lainages.

On voit d'ici la position. Le manufacturier est parvenu à faire hausser les droits là où cela lui convient, en exerçant une triple pression sur le gouvernement.

C'est en fin de compte le consommateur qui paie la note, et cette note est lourde pour le consommateur dont les moyens de subsistance sont limités.

GRAINS

Le marché reste toujours tranquille. Les demandes sont restreintes. Il s'est

venu de l'avoine arrivée à bord de plusieurs goélettes la semaine dernière. On sait que cette avoine ne trouvait pas alors d'acheteurs à 45 cts ; il a fallu en baisser le prix de 1 1/2 ct. à 2 cts par minot.

Pas de changement dans les autres céréales.

Blé de semence, 85 cts. à \$1.00 le minot ou par 60 lbs ;

Orge de semence, 65 cts. par 48 lbs ;

Orge ordinaire, 55 cts à 60 cts par 48 lbs.

Blé d'inde, 57 1/2 à 60 cts. par 56 lbs ;

Blé d'inde à silo, 65 cts. à 70 cts. par 56 lb.

Son, 95 cts à \$1.00. Grues ou petit son, \$1 à \$1.10 le 100 lbs.

GRAINES DE SEMENCE

Les demandes sont aujourd'hui presque nulles. Elles sont restreintes à quelques retardataires.

Graine de mil, \$2.25 à \$2.50 par 45 lbs ;

Trèfle rouge, sans changements, 8 1/2 cts à 12 cts. la livre, suivant la qualité ;

Trèfle blanc, 16 cts. à 22 cts la livre ;

Trèfle grand (mammoth) du Vermont, 12 cts. la livre ;

FARINES

Le marché est plus actif aujourd'hui, et les demandes sont plus considérables. Cotes sans changements.

Farine (patent)..... \$3.30 à \$3.75 baril

Straight roller..... 3.20 à 3.30 "

Extra..... 2.90 à 3.10 "

Supérieure..... 2.60 à 2.75 "

Commune (lowgrade).. 2.50 à 2.60 "

Forté de boulanger... 3.50 à 3.70 "

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU

FONDEUR

Assortiment général de

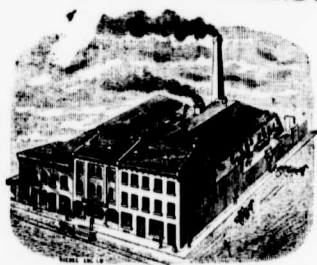
Poêles à Gaz améliorées

Choix sur quatre grandeurs différentes

AUSI: Un assortiment de poêles de tous les prix.

210 à 224 rue St-Paul, Québec

Telephone 369



Fred. E. Richards, président.
J. Frank Lang, secrétaire.
Samuel S. Boyden, asst. secrétaire.

Arthur L. Bates, vice-président.
Josiah H. Drummond, solliciteur
Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

L'UNION MUTUELLE

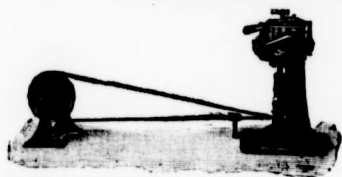
De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie dont les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,
Gerant.



SEPARATEUR

IMPERIALE RUSSIENNE

CENTRIFUGE la plus parfaite aujourd'hui

DEMANDEZ NOS PRIX

Profitez de la réduction faite sur nos machines de toutes sortes.

J. L. O. VIDAL, FILS & CIE

97-99-101, Rue Saint-Paul. Québec

FARINE EN POCHES

Straight roller \$1.50 à \$1.60 poche 98 lbs
Extra..... 1.10 à 1.50 " "
Superfine..... 1.30 à 1.45 " "
Commune.... 1.20 à 1.30 " "

BEURRE ET FROMAGE

Dans le beurre, pas plus d'affaires que la semaine dernière.

Dans le fromage, quelques lots de "mai" ont été offerts sur le marché, mais pas vendus. Les ventes du fromage de mai ne se feront que dans la première semaine de juin, alors les prix s'établiront.

LARD ET SAINDOUX

Pas de changements; marché ferme cependant aux dernières cotes.

Short cut \$18.00 à \$18.50 le baril, 200 lbs,
Mess.... 17.00 à \$17.50 " "
Thin mess 16.00; " "
Saïndoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau (20 lbs.)

LARD FUMÉ

Le lard fumé continue d'être en bonnes demandes aux mêmes prix, savoir:

Jambon au sucre, 12 cts. la lb.
Jambon ordinaire, 10 cts. à 12 cts. la lb.
Lard fumé, plats cotés, 9½ cts. à 10 la lb.
Grosses épaules fumées, 9 cts. à 9½ cts. la livre.

SEL

Cette année, ce qui nous est arrivé de sel était consigné à une seule maison. La rareté des prêts pour les voiliers océaniques a empêché une plus grande quantité de sel d'arriver sur le marché de Québec. De sorte que cet article est coté à un prix relativement élevé. Il se vend 17½ cts. en rade, et 52½ cts dans les langards.

CUIRS

Il n'y a aucun changement notable dans les cuirs. L'exportation se continue pour l'Angleterre sur une bonne échelle et chaque steamer en contient plusieurs expéditions, mais la plus grande demande s'applique au cuir croûtes cirés. Les bœufs se vendent lentement; le marché local est tranquille, la demande est très faible de la part des manufacturiers de chaussures, qui n'ont pas encore commencé à travailler pour les commandes d'automne. Les prix continuent d'être très bas et favorisent l'acheteur.

CHAUSSURES

La demande pour les chaussures ne s'applique jusqu'à présent qu'aux réassortiments. Les commandes d'automne ne sont pas encore inaugurées et la reprise n'aura pas lieu avant juin. Cependant, il y a toujours une bonne demande dans la chaussure faite de cuir de couleur qui semble être plus à la mode que jamais. A part quelques manufactures toutes les autres fonctionnent tout le temps ordinaire.

PEAUX

Le marché est calme. Les "Montréal" continuent à se vendre à 4 cts, 3 cts et 2 cts pour Nos 1, 2 et 3, ainsi que les peaux de Québec qui se vendent aux mêmes prix. Les tanneurs ne sont pas anxieux d'acheter, excepté pour leurs besoins immédiats.

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 24 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
9 x 6	1 90 0 00	Zinc :		Verbeine :		Fil de Laiton :	
12 x 9	2 75 0 00	Lingots "Spelter"	0 04 1/2 0 04 3/4	Coke 1 C.....p. boîte, 3 25 3 45		A collets..... p. lb. 0 30 0 35	
<i>Connexion simple, carrée ou fausse épave :</i>		Feuilles, No 8.....	0 05 1/2 0 05 1/2	Charbon de bois 1 C. boîte, 3 60 5 75		<i>Canots Mallables :</i>	
4 x 4 pouces chacun.....	0 90 0 00	<i>Acier :</i>		Pour chaque X-additionnel, ext. "	0 75 0 00	Par lb.....	0 09 10
6 x 4	1 50 0 00	A ressort.....p. 100 lbs.	2 75 3 00	Feuillard :		Enclumes.....	0 11 0 11 1/2
6 x 6	1 50 0 00	A lisse.....	2 25 2 50	A acérer.....p. 100 lbs.	2 45 2 50	<i>Chaudières :</i>	
9 x 6	2 10 0 00	A bandage.....	2 60 0 00	Double.....	2 45 2 50	T et "Strap".....p. lb. 0 05 1/2	
9 x 9	2 10 0 00	A pluce.....	3 00 3 25	Fers et Quincailleries		"Strap" et Grand filets,	
2 x 9	3 00 0 00	Fondu.....	11 00 0 00	<i>Fers à cheval :</i>		p. lb.....	0 04 0 04 1/2
2 x 12	3 00 0 00	Poué, ordina.....	0 00 0 00	Ordinaires, p. 100 lbs.	3 50 3 60	<i>Chats coupés à chaud :</i>	
<i>Connexion double, carrée ou fausse épave :</i>		De mécaucan.....	3 25 3 50	<i>Fers à Repasse :</i>		De 0 à 6 pouce, p. 100 lbs.	1 90 0 00
4 x 4 pouces chacun.....	1 40 0 00	<i>Fer en gueuse : En magasin,</i>		Par 100 lbs.....	3 20 3 25	De 5 à	0 00 1 95
6 x 4	1 90 0 00	Siemens.....p. tonne.	18 50 19 50	<i>Fiches :</i>		De 1 1/2 à	0 00 2 00
6 x 6	1 50 0 00	Coltress.....	21 00 00 00	Coupées, toutes dimen-		De 3 pouces.....	0 00 2 10
9 x 6	2 15 0 00	Calder.....	20 00 00 00	sions.....p. 100 lbs.	2 30 0 00	De 2 1/2 à	0 00 2 15
9 x 9	2 75 0 00	Langlois.....	00 00 00 00	Pressées, do	4 75 0 00	De 2 à 2 1/4	0 00 2 30
12 x 9	4 00 0 00	Sum verlic.....	20 00 20 50	" 3 1/2	4 25 0 00	De 1 1/2 à 1 3/4	0 00 2 50
12 x 12	4 00 0 00	Gartshier.....	20 00 20 50	" 4	3 00 0 00	De 1 1/4 à	0 00 2 30
<i>Siphon simp. doub.</i>		Carbone.....	19 00 00 00	" 7-16	3 00 0 00	De 1 à	0 00 2 40
4 pouces.....	1 40 2 00	Edgington.....	18 50 00 00	" 1/2	3 90 0 00	<i>Chats coupés à froid :</i>	
6	1 90 2 75	<i>Fer en barres :</i>		Escompte, 20 p. c. Galvanisées,		De 1 1/2 à 1 3/4 pes. p. 100 lbs.	0 00 2 40
9	2 75 3 30	Ordinaire.....p. 100 lbs.	1 80 1 85	extra par 100 lbs. net \$250		De 1 1/4 pouce.....	0 00 2 80
12	4 00 6 00	Aliné.....	0 00 2 25	<i>Fils de fer :</i>		Chats en acier, 10 cts en plus, pour	
<i>Tuyaux à cheminée :</i>		De Suède.....	3 75 0 00	Polé, de No 1 à No 8, par		1 1/2 pouce à 1 3/4 pouce, et 20 cts en plus	
9 pouces, par pied.....	0 25 0 00	De Norvège.....	3 75 0 00	100 lbs.....	2 60 2 70	<i>Chats à fleur par 100 lbs :</i>	
12	0 40 0 00	Lowmoor.....	5 25 5 50	No 9.....	0 00 2 65	1 1/2 pouce.....	3 85 0 00
Briques, tre. qual. p. mill.	7 00 0 00	<i>Tôle :</i>		No 10.....	0 00 2 75	1 3/4	3 25 0 00
" zinc.....	6 50 0 00	Noire, Nos 10 à 16, lb.	2 35 0 00	No 12.....	0 00 2 95	1 5/8	3 65 0 00
Chaux, mac, p. 100 lb.	0 40 0 00	" Nos 17 à 20	2 10 2 35	Passé au feu, de No 1 à		" et plus.....	3 10 0 00
Ciment, Portland, p. lb.	2 40 2 35	" Nos 20 à 28	2 25 0 00	No 8, par 100 lbs.....	2 65 2 70	2 1/2 et 2 3/4	3 90 0 00
Briques à cu par mill.	15 00 20 00	" No 28.....	0 00 0 00	No 9.....	0 00 2 75	3 pouces.....	2 75 0 00
Métaux		Galvanisée, No 24.....	0 01 0 00	No 11.....	0 00 3 00	<i>Chats à quatre par 100 lbs :</i>	
Cuivre, Lingot.....p. lb.	0 10 0 11	" No 26.....	0 01 0 06	No 13.....	0 00 3 10	1 1/2 pouce.....	3 65 0 00
" en feuille.....	0 15 0 22	" No 28.....	0 01 0 06	No 14.....	0 00 3 35	1 3/4	3 40 0 00
Etain, lingots.....	0 18 0 20	Etainée,		Galvanisée de No 0 à No,		1 5/8	3 15 0 00
" barres.....	0 20 0 21	No 24, 7 x 30.....	0 00 0 07	7, par 100 lbs.....	0 00 3 35	<i>Chats à river, p. 100 lbs :</i>	
<i>Plomb :</i>		No 26, 7 x 30.....p. lb.	0 07 0 07	No 9.....	0 00 3 50	1 pouce.....	4 40 0 00
Saumons.....p. 100 lbs.	2 80 3 00	No 24, 8 x 36.....	0 00 0 07	No 10.....	0 00 3 65	1 1/4	3 90 0 00
Tuyaux.....	5 25 7 50	No 21, 8 x 36.....	0 07 0 0 0	Escepte 10 cts.....	0 00 3 10	1 3/4 et 1 1/2 pouces.....	3 00 0 00
Feuilles.....p. lb.	0 03 1/2 0 03 1/2	De Russie, Nos 8, 9 et		A tyan de poêle, No 18,		2 à 2 1/4	3 65 0 00
De chasse.....	0 05 1/2 0 06	10.....	0 00 0 00	par 100 lbs.....	6 25 6 75	2 1/2 à 2 3/4	2 90 0 00
		Du Canada.....p. boîte.	2 35 2 50	A lotur "Barbed", p. lb.	0 04 0 4 1/2	3 pouces et plus.....	2 75 0 00

THIBAudeau FRERES & C^{ie}
Importateurs et marchands en gros de
MARCHANDISES SECHES
 Anglaises, Etrangères et Canadiennes
NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUEBEC
 Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.
 Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

J. - B. RENAUD & C^{ie}
 Grains et Graines de semence, Graines de Mil,
 Trèfles rouge, blanc, alsike, Mammoth, Ver-
 mont, etc., etc.
 Blé, Orge, Pois, Avoine, Blé d'Inde à silos, di-
 verses variétés.
 Farines, Grains et Provisions.
 Viandes fumées, etc., etc.
126 à 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

CHAREST & JULIEN
FABRICANTS DE HARNAIS
 Coin des rues du Pont et du Roi
 ST-ROCH, QUEBEC
 200 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50.
 200 harnais de travail valant \$10.00 pour \$6.50.
 Harnais de fantasia de, us \$8.00 à \$100.00.
Une visite est sollicitée.
CHAREST & JULIEN
 A l'enseigne de la BRIDB D'OR

LIMES ET RAPES "BEAVER"
 (Marque garantie)

 Fabriqués par la
"BEAVER FILE WORKS Co."
 (Fabrique de limes "Castor")
 Lévis, QUÉBEC.
 Demandez le catalogue de nos prix.

Magnifique tannerie à vendre à des conditions faciles.
 S'adresser à
LEON LAROCHELLE,
 St Henri Village, Co. Lévis.
J. Geo. Bussières, Architecte
 et solliciteur pour brevets d'invention.
No. 66, COTE LAMONTAGNE.

Revue de Montreal
 Montréal, jeudi, 24 mai 1894.
 A tout prendre, la semaine a été passable. Elle ne fait pas tout à fait aussi bonne figure que la semaine correspondante de l'an dernier, mais il y a du mieux sur les semaines précédentes. D'abord les produits de l'industrie laitière se présentent en plus forte quantité, et les prix réalisés sont bons.
 Les ventes du commerce générales ralenties par les travaux des champs s'amoucent meilleures, et de fait on nous dit dans les cercles du gros qu'il y a un peu plus d'argent en vue dans les campagnes.
 Le mouvement d'exportation ne s'annonce pas comme devant être bien fort

et été. Les frets sont peu nombreux des deux côtés de la mer.

DIVIDENDES PAYABLES
 Banque de Montréal, semestriel, 5 p. c. 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai.
 Banque d'Hochelega, 3 p. c. semestriel, et un bonus de 1 p. c. 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai.
 Banque des Marchands, 4 p. c., semestriel, 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai.
 Banque du Commerce, semestriel, 3 1/2 p. c., 1er juin. Livres fermés du 16 au 31 mai.
 La Banque Jacques Cartier, semestriel, 3 1/2 p. c., 1er juin. Livres fermés du 17 au 31 mai.

LA BOURSE DE MONTRÉAL
 Il n'y aura pas de séances à la Bourse de Montréal, de mercredi après-midi à lundi prochain, à l'occasion de la fête de la Reine.
 Les principales valeurs ont fermé aux cotes suivantes, hier, à la Bourse :
 Banque de Montréal..... 227 2/4
 Banque du Peuple..... 128 1/4
 Banque de Toronto..... 250
 Banque Jacques-Cartier..... 125 1/8
 Banque de Québec..... 118
 Banque Ville Marie..... 90
 Banque Hochelega..... 132 1/2 128
 Pacifique Canadien..... 66 1/2 66 1/2
 Cable Commercial..... 140 139 1/2
 Montreal Telegraph..... 148 1/2 147
 Compagnie du Richelieu..... 77 77
 Cie des chars urbains..... 138 1/2 137 1/2
 Compagnie du gaz..... 172 171
 Cie Téléphone Bell..... 149 145

Aux Financiers,
Aux Marchands,
Aux Industriels

ANNONCEZ

DANS LA

“ REVUE COMMERCIALE ”

C'est l'un des

MEILLEURS MEDIUMS

que vous puissiez avoir pour atteindre les clients et le public en général.

C'est aussi l'un des plus **ECONOMIQUES** et des plus **EFFICACES**.

N'oubliez pas que l'annonce est aujourd'hui le **GRAND FACTEUR DES RELATIONS COMMERCIALES**, et que, sous ce rapport, la

“ REVUE COMMERCIALE ”

vous sera bien avantageuse.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 24 MAI 1894.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Pas d'escompte				Vins à bois :			
Clous à caisse à tabac :				Escompte..... 0 75/0 00			
1 1/2 pouce, par 100 lbs. 3 40 0 00				Cuirre..... 0 00 0 00 70			
1 3/4 " " " " 3 00 0 00				Terres à Vitres			
2 " " " " 3 00 0 00				United No 1 à 25... 50 pds 1 25 1 30			
2 1/2 " " " " 2 80 0 00				" " 26 à 40... 50 pds 1 35 1 40			
2 3/4 " " " " 2 65 0 00				" " 41 à 50... 100 pds 2 80 2 90			
3 " " " " 2 65 0 00				" " 51 à 60... 100 pds 3 15 3 40			
3 1/2 " " " " 2 50 0 00				United 6 à 70... 100 pds 4 00 0 00			
3 3/4 à 4 1/2 " " " " 2 40 0 00				" " 71 à 80... 100 pds 4 50 0 00			
Clous à cheval pointés et finis				" " 81 à 85... 100 pds 0 00 4 95			
Escompte 50 et 10.				" " 86 à 90... 100 pds 0 00 0 00			
5 lbs.....liste, 0 30 0 00				Peaux et Suif			
6 lbs.....liste, 0 27 0 00				Prix payés aux bouchers :			
7 lbs.....liste, 0 24 6 00				Pauv'te No 1 p. 100 lbs. 3 50 4 00			
8 lbs.....liste, 0 23 0 00				Pauv'te No 2 " " 2 50 3 00			
et 10 lbs.....liste, 0 22 0 00				Pauv'te No 3 " " 1 00 1 50			
Clous à brochettes à souliers, p. cent.				Bull, 100 lbs..... 0 00 4 00			
Escompte..... 0 25 0 00				Pauv'te mouton p. pièce 0 75 0 80			
Broquettes, pointés, etc.				Pauv'te mout. toné. " " 0 00 0 00			
En paquets, escompte..... 0 00 0 40				Pauv'te veaux..... lb. 0 05 0 06			
À la livre, escompte..... 0 00 0 40				Hamilton No 1, insp. 3 00 0 00			
Clous de broche :				" No 2, " " 2 00 0 00			
75 p. c. Escompte sur la liste,				Toronto No 1, " " 3 00 0 00			
Boulons :				" No 2, " " 2 00 0 00			
A voiture.....escompte, 0 00 0 65				Ces prix sont ceux de Fonest,			
A fêtes fraiches..... 0 00 6 60				Suif raff.....100 lbs. 4 50 0 00			
A charrie..... 0 00 0 45				Suif brut..... 2 00 3 00			
A poche..... 0 00 0 47 1/2				Provisions			
Filières et Consiuets :				Bœuf salé mess 200 brl. 0 00 12 00			
Liste..... escompte, 0 20 0 00				Lard " Chicogo, brl. 0 00 17 00			
Tarouils mixés :				Lard can Short cut, brl. 0 00 17 00			
(Taper Taps).....escompte, 0 35 0 00				Saïndoux canadien, lb 0 05 10 1/2			
Linex Rapés et Tiers points :				" melangé, la lb 0 07 10 1/2			
1ère qualité.....escompte, 0 00 0 20				Jambons grands.....lb. 0 00 0 10			
2ème qualité..... " 0 00 0 50				" " " " " " 0 09 0 11			
Mèches de Tarrière :				" Bacon..... 0 12 0 00			
Escompte..... 0 50 0 00				Porc abattu, p. 100 lbs. 7 00 0 00			
Tarrières..... 0 40 0 45				" " " p. char. " 0 00 0 00			
				Poissons			
				Cottolene,seau 20 lbs 0 94 0 00			
				" " " " " " " " 0 94 0 00			
				" " " " " " " " 0 94 0 00			
				" " " " " " " " 0 94 0 00			
				Produits de la ferme			
				Beurre :			
				Crémères choix...lb. 0 23 0 24			
				Crémères vieux...lb. 0 00 0 00			
				De Fonest.....lb. 0 19 0 20			
				Cantons de l'Est.....lb. 0 21 0 23			
				Rouleaux.....lb. 0 18 0 19			
				Fromage :			
				Meilleur Ontario...lb. 0 10 1/2 10 3/4			
				Meilleur Québec...lb. 0 10 1/2 10 3/4			
				Œufs chaudières, cuissés, 0 08 0 00			
				" " " " " " " " 0 11 0 12			
				Sucre d'érable.....lb. 0 65 0 07			
				Sirop.....cans. 0 55 0 60			
				Sirop.....en bis lb. 0 04 0 05			
				Miel nouv rayons. lb. 0 10 1/2 0 10			
				" coulé..... 0 06 0 07			
				Pommes de terre :			
				Par lot de char par sac, 00 50 00 55			
				Par jobs " " " " " " " " 00 00 00 65			
				Fèves :			
				Blanches triées, p. 60 lbs. 1 50 1 75			
				Yellow Eye..... 0 00 0 00			
				Prov. de Québec..... 1 20 1 40			
				Fourrages :			
				Foin présé nov No 1 ton. 10 00 10 25			
				Foin au 100 bottes..... 0 00 0 00			
				Paille pressée, tonne. 4 50 5 50			
				Vins et Liqueurs			
				Liqueurs Casenier			
				Crème de Menthe gla-			
				ciale verte..... 01 00 10 50			
				Curacao..... 00 00 10 50			
				Prunelle..... 00 00 13 00			
				Kremel..... 10 50 12 3			
				Crème Cacao Chouva. 00 00 14 25			
				Anisette..... 11 00 13 00			
				Cherry Brandy..... 00 00 11 25			
				Crèmes de Noyau, Moka,			
				Genievre, etc..... 00 00 10 50			
				Absinthe supérieure..... 00 00 10 50			
				Vermouth..... 6 00 6 25			
				Kirsch de commerce..... 00 00 09 50			
				Kirch Ru..... 00 00 10 50			
				Sherris :			
				Divers..... 1 00 6 00			
				Madres..... 2 50 5 00			
				Pedro Domecq..... 2 00 6 00			
				Ports :			
				Emile Molinière..... 1 30 0 00			
				Vin de messe, Ormosu. 1 40 1 40			
				" Taragon. 1 15 1 30			
				Clarets et Saunterus :			
				Champion's St Julien. 4 00 0 00			
				Brandies :			
				Hennessy.....gl. 0 00 0 00			
				" " " " " " " " 12 50 0 00			
				" V O.....16 25 0 00			
				" Gallon..... 6 75 0 00			

PLAMONDON & CHASSE
MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des clients, Blé, Tréfle, Farines par char, Lard, Saïndoux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.
Coin des rues St-André, Dalhousie et Bell's Lane, Québec

L. MORENCY & Frère
MARCHANDS DE
CHROMAS,
GRAVURES, Etc., Etc.,
Fabricants de
Moulures, Cadres et Miroirs
113 RUE ST-JOSEPH
— ET —
4 RUE ST-JEAN
TELEPHONE 528

Draps et nouveautés.—Le commerce des nouveautés n'est guère brillant, et les collections sont toujours lentes; à la ville, le détail ne vend que très peu; à la campagne on attend la vente du beurre et du fromage pour avoir de l'argent.
Rien de nouveau chez les manufacturiers.
Épiceries.—Les affaires en épiceries sont assez bonnes; les collections commencent à s'améliorer.

Le marché des thés est dans une situation normale; les nouvelles du Japon indiquent un marché ferme, le change étant plus favorable à ce pays. Les cafés sont stationnaires.
Les sucres n'ont pas varié. Les mélanges par suite de l'arrivée de deux chargements de mélanges nouvelles des Barbades, ont subi une baisse de 3c. On cote aujourd'hui en tonnes de 29 à 30c et en petits fûts, 32c.
Une maison anglaise de gros travail depuis quelque temps à faire accepter 50c dans la piastré à ses créanciers. On suppose qu'elle y parviendra, quoique, si l'on voulait être plus sévère et forcer à se mettre en liquidation une maison dont la manière de faire les affaires a causé de grands préjudices aux autres maisons, ce serait d'un bon exemple pour ceux qui, à l'avenir, auraient la velléité de vendre le sucre au-dessous du prix coûtant.
Fers, ferronneries et métaux.—On a fait quelques ventes de fonte canadienne dans les prix de \$16.75 à \$17.00 pour la Siemens. Les fontes importées pourraient probablement être achetées sur la base de 19.00 pour la marque Summerlee. Le marché anglais est faible. L'étain est en hausse, en première main, et il nous faudra peut-être hausser nos cotes la semaine prochaine.
La ferronnerie se vend assez bien à la campagne, les clous, la broche étant à bon marché; les outillages agricoles commencent aussi à s'écouler plus librement.
Huiles, peintures et vernis.—Les huiles de lard sont un peu plus faibles; mais, l'huile de lin a repris de la fermeté, sur

avis de hausse en Angleterre. L'essence de térébenthine est ferme sur les marchés de production. Mais on n'a encore haussé ici ni l'huile ni l'essence de térébenthine.
Saisons.—Le lard salé est toujours ferme; les fabricants de salaison ont encore haussé leurs prix de \$1.00 par quinte cette semaine. Nos cotes, cependant, donnent le prix auquel on peut acheter dans le marché.
FAILLITES AU CANADA
Il y a eu 24 faillites la semaine dernière contre 42 la semaine précédente et 22 il y a un an.
EXPORTATION DE FROMAGE
La semaine dernière il a été exporté 12,897 meules de fromage du port de Montréal, contre 3,911 meules l'année dernière, durant la semaine correspondante.
MARCHÉS AU FROMAGE
London, Ont., 21.—Vingt fabricques ont offert 1,532 meules de fromage de mai en vente. 417 meules ont fait 10 cts.; 370, 10 1/2 cts. L'assistance était nombreuse et le marché actif. L'année dernière 999 meules étaient offertes et étaient vendues 9 3/4 cts.
Canton, 21.—Dix-sept cents meules de fromages ont fait 9 1/2 cts. 500 tinettes de beurre ont fait 18 1/2 et 200 tinettes, 18 cts. L'année dernière 800 meules ont fait 9 3/4 à 9 1/2 cts.
Ogdensburg, N. Y., 21.—1,297 meules ont été mises en vente: 85 ont fait 10 cts.; 1,212, 16 1-16 cts. L'année dernière, 537 meules faisaient 9 1/2 cts.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

**Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal**

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc., de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

Moyenne de la circulation par jour :

34,561

"La Presse"

71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME, Propriétaire.

TOUX REBELLES,

RHUMES NEGLIGÉS,

BRONCHITES AIGUES,

CRACHEMENTS DE SANG, CATARRHES, ASTHME, CONSOMPTION,

Maladies traitées avec succès

— PAR LE —

VIN A LA CREOSOTE DE HETRE DU DR. ED. MORIN

Un agent commissionnaire bien connu à Québec, écrit :

Dr. ED. MORIN & CIE, Pharmaciens,
Messieurs,

Je me fais un devoir de faire connaître au public que votre *VIN A LA CREOSOTE DE HETRE* est le meilleur remède que j'aie employé pour me guérir d'une bronchite aigüe. J'avais employé plusieurs remèdes sans obtenir aucun soulagement. Ce n'est qu'après avoir fait usage du vôtre que je commençai à prendre du mieux. Je le considère le bon remède pour la bronchite.

Votre dévoué,

A. HALDIMAND.

DR. ED. MORIN & CIE**PHARMACIENS EN GROS
48, Rue St-Pierre, Quebec****AVIS**

NOUS DESIRONS RESPECTUEUSEMENT NOTIFIER NOS PRATIQUES QUE, AGISSANT DANS LES MEILLEURS INTÉRÊTS DU COMMERCE, NOUS NE SUPPLÉERONS AUCUNE MAISON QUI

VENDRA LES CIGARES DE NOTRE MANUFACTURE A **PLUS BAS** PRIX QUE CEUX MENTIONNÉS CI-DESSOUS.

“ Stonewall Jacksons ” \$35 PAR MILLE, NET**“ Lord Wolseley's ” R. VIC. 1/20^{ème}, \$55 PAR MILLE****H. JACOBS & CIE****Stonewall**  **Jackson****CIGAR FACTORY****MONTREAL**